MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 96 (1996), p. 385-451

Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent Volay

Premier rapport préliminaire des travaux sur le site de ʾAyn Manawir (oasis de Kharga).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Premier rapport préliminaire des travaux sur le site de ʿAyn Manāwīr (oasis de Kharga)

Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent Volay

1. Le site

Le site qui nous intéresse est situé sur les flancs d'une colline dont le sommet est à 3 km environ à l'ouest du village moderne de Douch (oasis de Kharga), soit 4 km à l'ouest de la Kysis antique [fig. 1] [1]. Le toponyme par lequel nous avons choisi de le désigner ne figure pas, tel quel, sur les cartes topographiques que nous avons pu consulter [2]. Sur ces documents figure un puits asséché sur le flanc est de la colline portant le nom de ʿAyn al-Dāba. Plus loin à l'est se trouve ʿAyn Manāwīr al-biyūt, puits en activité lors de l'édition des cartes. Par analogie avec les regards (manāwīr) des *qanât* dont certains étaient visibles avant nos travaux, les habitants actuels de la région de Douch appellent la zone dans laquelle nous travaillons zone de « Manāwīr ». Comme tous les toponymes de la région se rapportent aux noms des puits les plus proches, nous avons retenu cette dénomination et appelons le site : zone de ʿAyn Manāwīr.

1.1. Les conditions géographiques à l'origine du site

ʿAyn Manāwīr [3] est situé en contrebas d'une butte isolée qui domine la plaine de Baris. Actuellement, des dunes vives à déplacement rapide envahissent et fossilisent les bâtiments et leurs terroirs irrigués occupés durant l'Antiquité pendant au moins sept cents ans. Le site présente en effet un ensemble d'installations hydrauliques qui conduisaient l'eau de galeries creusées dans le relief, les *qanât*, à des parcellaires étendus dans la plaine [fig. 2]. L'implantation du site et de son oasis s'explique par la présence de nappes phréatiques contenues dans la butte de grès et par la possibilité de terre arable à son piémont.

1 Les travaux d'exploration préliminaire et ceux de la première campagne à ʿAyn Manāwir ont déjà fait l'objet de rapports publiés : N. GRIMAL, « Travaux de l'Institut français d'archéologie orientale en 1993-1994 », *BIFAO* 94, 1994, p. 400 et « Travaux de l'Institut français d'archéologie orientale en 1994-1995 », *BIFAO* 95, 1995, p. 567-588.

2 Cartes égyptiennes au 1/10 000 (feuilles 204/576, 204/582, 208/576 et 208/582), levés 1910, révision 1929-1930, première édition 1931 ; et au 1/25 000 (feuille 20/570), levés 1910, révision 1930, première édition 1933.

3 Une description plus complète du secteur se trouve dans B. BOUSQUET, *Tell Douch et sa région (désert libyque, Égypte). Géographie d'une limite de milieu à une frontière d'Empire,* à paraître dans *DFIFAO*, Le Caire, 1996.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

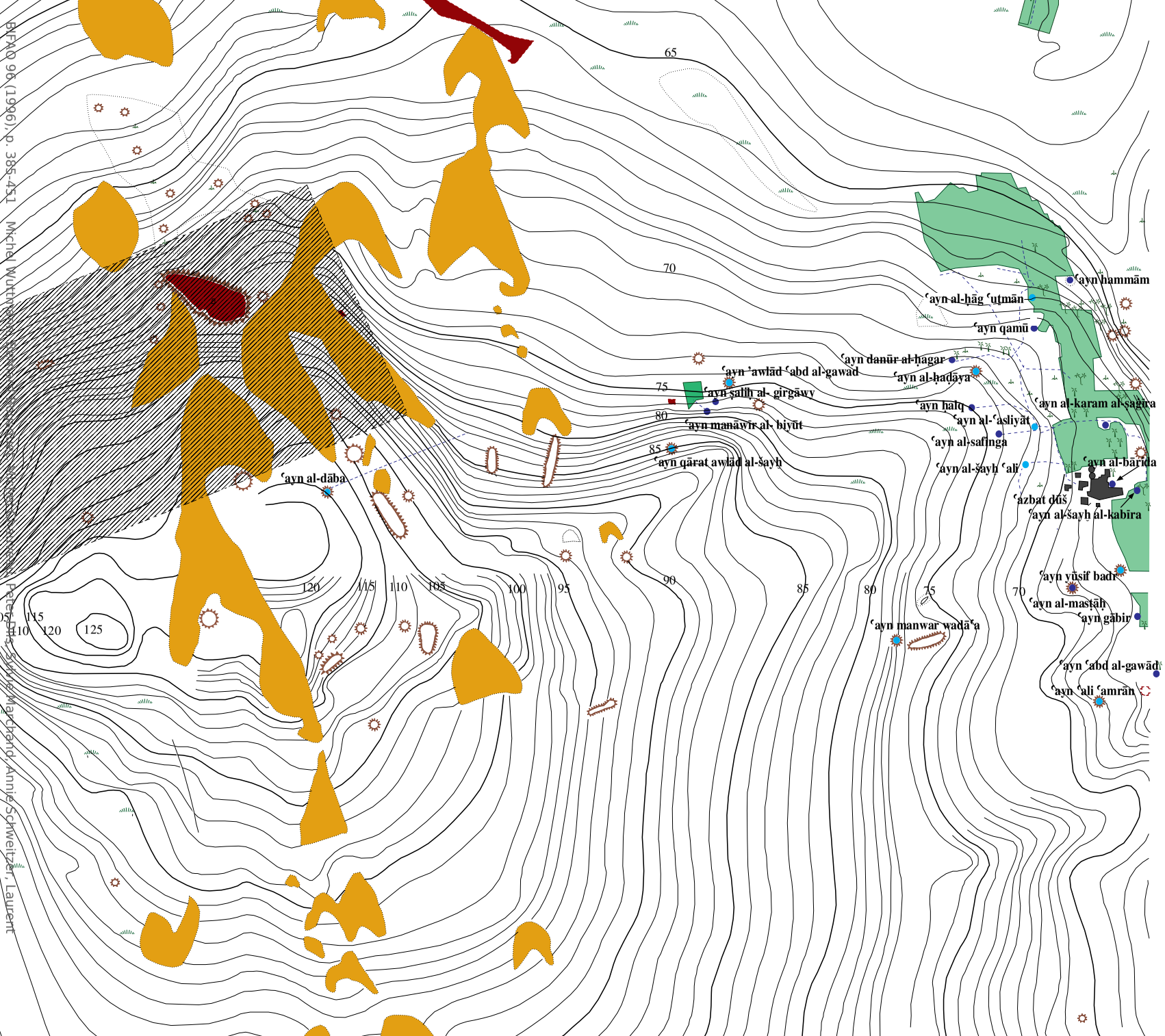


Fig. 1. Situation de la colline de ʿAyn Manāwīr par rapport à Douch.

Document établi à partir des cartes égyptiennes au 1/10 000.
En rouge : vestiges antiques ;
en vert : cultures ;
en jaune : dunes ;
en bleu foncé : puits en activité ;
en bleu clair : puits asséchés (état de la documentation : 1930).
La zone hachurée est celle couverte par le levé topographique (fig. 3).

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Ashraf Mohamed Kamal Ibrahim, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

Fig. 2. ʿAyn Manāwir. Qanât nº 2.

Le document correspond à une esquisse cartographique dressée à partir de clichés pris par cerf-volant, en octobre 1995.

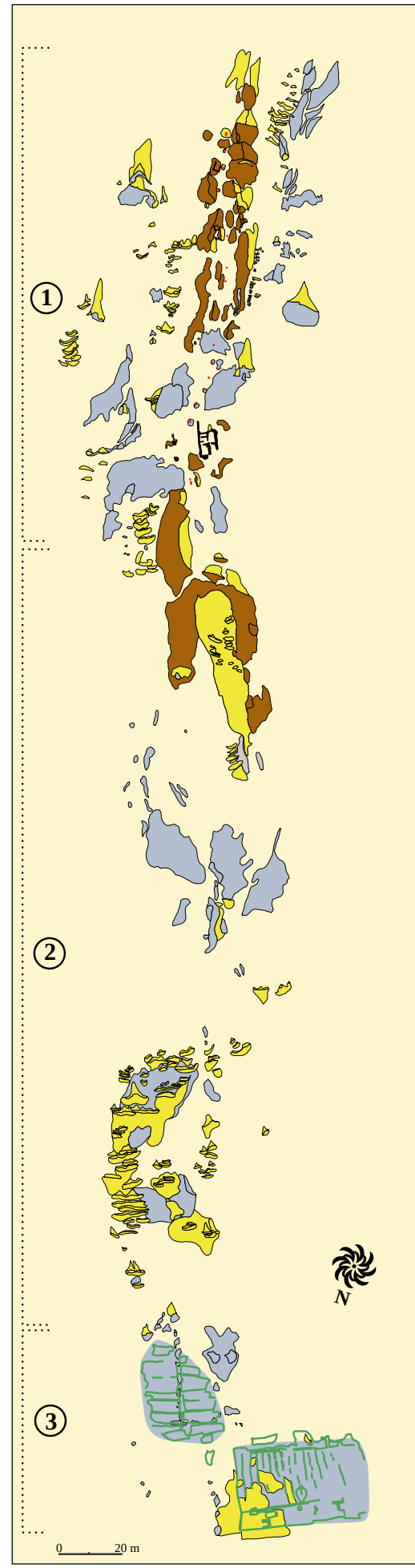
Il s'agit d'une représentation provisoire, la cartographie totale du site est en cours d'achèvement.

Le traitement de la mosaïque photographique repose sur les techniques de la télédétection (ici la photo-interprétation) et de la géomatique (géographie informatique). Plusieurs étapes s'enchaînent pour aboutir à cette représentation : numérisation des informations visibles sur les photographies, constitution d'un Système d'Information Géographique et cartographie automatique.

Différentes entités morphologiques sont identifiables :
– le substrat a été représenté à partir des pointements rocheux et des affleurements de limon gris ;
– l'ensablement se manifeste par une nappe sableuse pelliculaire, par des mégarides de sable et des flèches sous le vent d'obstacles topographiques, ou encore par le remplissage massif d'une dépression liée à la construction de la galerie souterraine ;
– les déblais du creusement des puits verticaux de la qanât s'entassent en monticules alignés de part et d'autre des ouvertures des puits ;
– d'autres éléments d'origine anthropique sont repérables : les fondations d'une bâtisse à l'endroit où s'interrompent les puits, et les parcellaires établis dans la plaine.

Ainsi trois secteurs peuvent être identifiés :
– en 1 : à l'amont, un secteur de captage de l'eau clairement exprimé par la succession des puits d'accès à la galerie souterraine ;
– en 2 : au centre, un secteur d'écoulement de l'eau, dont l'emplacement se repère par une fosse comblée de sable ;
– en 3 : à l'aval, un secteur de distribution et d'utilisation de l'eau pour l'irrigation de parcelles jadis cultivées.

L'intérêt de la méthode est de permettre une approche globale du site tout en conservant la richesse des détails des photographies. De plus, les cartes sont aisément réactualisées au fil des prospections de terrain et rapidement réimprimées.



Légende :
- Parcellaire
- Puits
- Déblais de la *qanât*
- Mégarides et flèches sableuses
- Nappe sableuse pelliculaire
- Affleurements rocheux et limons gris

Interprétation, conception & réalisation : G. Le Neel, I.M.A.R.-I.G.A.R.U.N. 1996.
Source : Mission photographique I.F.A.O. Octobre 1995 – J.-F. Gout.

1.1.1. La ressource en eau

La colline (120 m) fait partie d'une suite de hauteurs qui portent chacune un site antique, soit successivement à partir de ʿAyn Manāwīr le plus à l'ouest, Douch, l'ancienne Kysis, Dikūra, ʿAyn Ziyāda et ʿAyn Burīq, ce dernier lieu-dit proche de l'abrupt calcaire qui ferme à l'est la plaine de Baris. Cet alignement long de vingt kilomètres se comprend à partir d'un linéament tectonique orienté NNW-ESE affecté à la fois d'un mouvement vertical et horizontal décrochant. Cet accident majeur composé lui-même de failles et de bandes de broyage parallèles est recoupé par des fractures perpendiculaires à l'origine des cols de flanc qui délimitent, séparent et isolent les buttes les unes des autres. Cette trame explique l'emplacement des nombreuses venues d'eau artésiennes qui a permis, en contrebas de chaque élévation et à leur périmètre, le développement des terroirs irrigués de l'Antiquité.

À ces données tectoniques, il faut ajouter le rôle joué par la série lithologique elle-même. La présence de l'eau s'explique chaque fois par l'affleurement singulier dû aux failles d'un grès perméable, apte à se recharger facilement en eau grâce aux fissures et à la porosité qui le caractérisent.

Il faut joindre à cette qualité du bâti lithologique, celle, autre, de retenir les nappes phréatiques ainsi confinées. La rétention de ces dernières dépend en effet de la présence de bancs d'argiles plus imperméables qui, en alternant avec les grès, empêchent un enfouissement trop profond de l'eau. Les réserves hydriques demeurent de la sorte accessibles par des galeries à drainage souterrain. De plus le rejeu vertical des fractures, en les décalant, redispose à des niveaux différents les faciès les moins perméables de la série sédimentaire. Ces couches qui deviennent autant de barrages étanches, interdisent toute perte d'eau par écoulement latéral et freinent la dessiccation superficielle de la roche magasin gréseuse. Chaque butte est ainsi dotée d'aquifères particuliers qui facilitent l'établissement de l'irrigation par *qanât*.

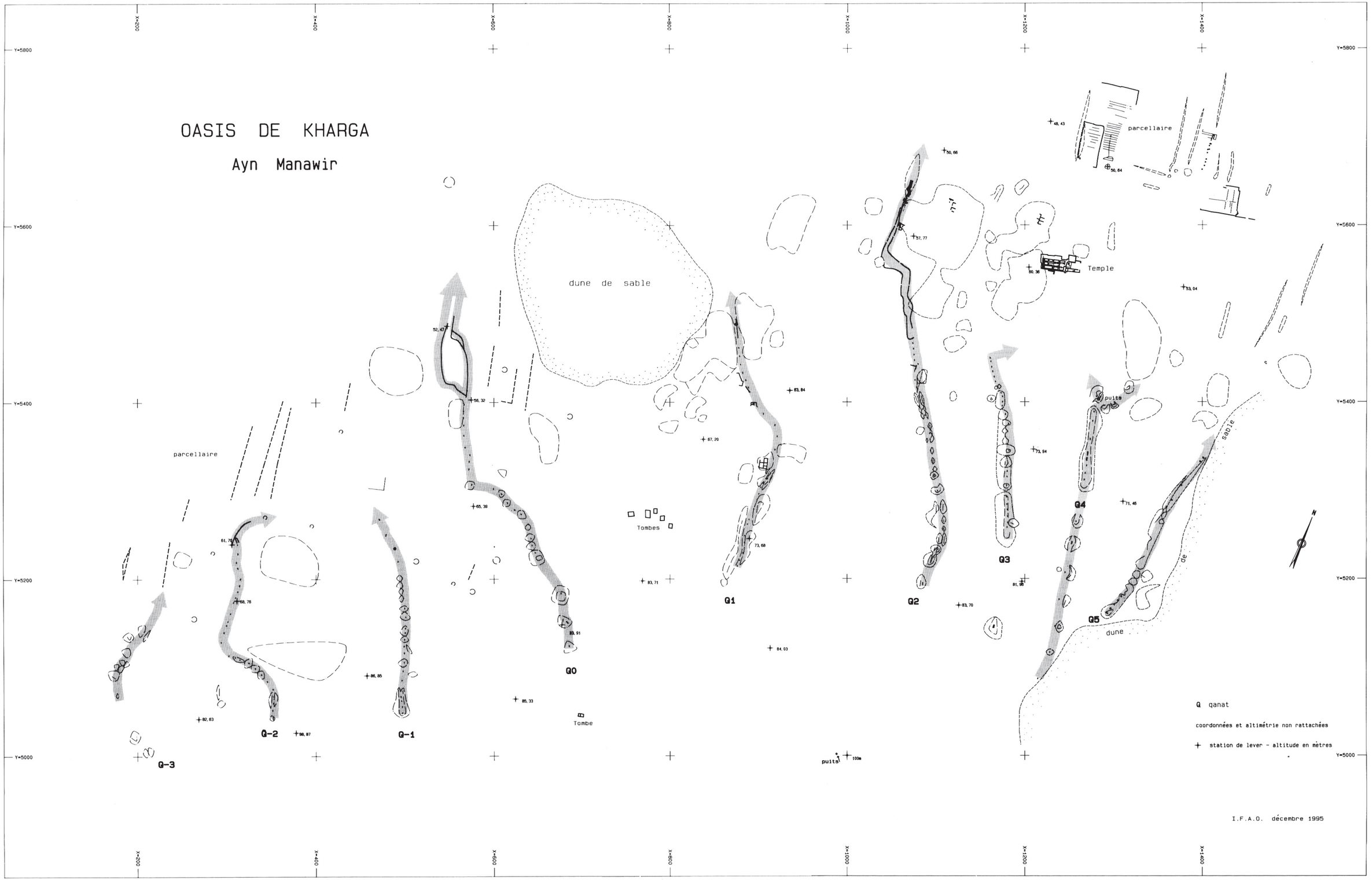
De la sorte, comme les autres sites, ʿAyn Manāwīr, présente un réseau de galeries souterraines qui divergent du relief. La butte très massive comprend un compartiment sud à faible pendage. Cette lourde plate-forme très ensablée a pour limites des abrupts tectoniques. Sur son flanc oriental a été implanté un réseau de galeries. Le compartiment nord, bloc basculé, aspergé de sable, est un relief monoclinal dissymétrique, à front court au revers nord duquel un autre réseau de *qanât* a été installé [4] [fig. 3]. La longue déclivité de cette pente est découpée en panneaux par des failles transverses que des accidents secondaires perpendiculaires segmentent et décalent.

Ce dispositif structural, qui favorise des redoublements de faciès, explique les crêtes étagées et parallèles qui accidentent le revers du relief dissymétrique. Il explique également les changements de faciès à l'origine de la topographie en creux et bosses qui l'affecte à une échelle moindre. Les grès y apparaissent sous l'aspect de chevrons que séparent des couloirs évidés dans les argilites.

4 Voir ci-dessous § 4.1.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

Fig. 3. Plan topographique du flanc nord de la colline de ʿAyn Manāwīr.
Zones entourées de traits interrompus : zones d'habitat et de dépotoirs. Échelle : 1/4000.



BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

Le tracé sinueux des *qanât* trahit cette rapide modification des affleurements le long du revers. Il s'adapte également au compartimentage structural introduit par les accidents qui démultiplient la nappe hydrogéologique en petits aquifères gisant à des profondeurs variables. Chaque *qanât* exploite ainsi directement un de ces réservoirs déterminés par la structure.

1.1.2. La terre arable

Le modelé est composé à petite échelle d'un plateau calcaire et d'une vaste plaine d'érosion évidée dans des argilites feuilletées que dominent les buttes alignées de grès. À grande échelle, il associe les témoins morphologiques laissés par la succession de périodes alternativement plus humides et très sèches, au cours du Quaternaire et à l'Holocène, la période géologique la plus récente. Dans la plaine, des incisions d'écoulement sporadiques et des dépôts de nappes ruisselantes s'opposent aux cannelures d'abrasion éolienne et aux barkhanes, dunes en rapide déplacement [5] sur un soubassement composé de séries détritiques héritées et le plus souvent impropres à la culture.

Comme les autres sites, ʿAyn Manāwīr, présente ainsi plusieurs types de formations superficielles, résultat d'un détritisme de type désertique, polygénique et chronologiquement disparate.

En surface, les gravillons ocres et les sables grossiers roses comme les paillettes d'argiles colorées proviennent directement du substratum mis à nu et attaqué par désagrégation et desquamation. Ces minces dépôts édaphiquement très secs que remanie le vent définissent un détritisme météorique *in situ* actuel.

Un détritisme d'origine hydrique associe des nappes d'épandages torrentiels de piémont et des accumulations dues à des écoulements en plaine d'anciens oueds, et depuis, très intensément vannées par les alizés. La perte des particules les plus fines fait de ces formations héritées des dépôts évolués particulièrement stériles.

Les nappes éoliennes les plus anciennes sont formées d'un sédiment sableux moyen. Enrichies de particules fines récentes, elles sont propres à la culture faute de mieux. Les dunes en croissant, dites barkhanes, sont composées en revanche d'un sable fin et très mobile. Elles constituent une menace par leur déplacement imparable qui conduit à une fossilisation des oasis, sous leur sable.

En fait, les parcellaires antiques ont été installés sur des sables limoneux gris. Ce dépôt, également d'origine éolienne, parfois remanié par un ruissellement sporadique, est composé de sablons et de particules fines arrachées aux argilites feuilletées grises de la plaine. Cette roche, mécanique désagrégée par le sel, se révèle très sensible à la déflation éolienne. Le matériel arraché et transporté s'est accumulé au pied des buttes, où il a pu être repris par des écoulements locaux épisodiques, comme il a pu postérieurement composer des dunes par remaniement éolien ultérieur. Désormais ces limons atténuent plus particulièrement le flanc

5 G. Le Neel, *La cinématique des dunes dans la région de Tell Douch, désert libyque, Égypte. Étude à partir de deux images Spot,* mémoire de maîtrise inédit, université de Nantes, 1995.

nord de chaque relief, d'une accumulation compacte, modelée en buttes profilées par le vent. Cette formation apparaît donc quand le substratum argileux de la plaine est à nu, sans nappe sableuse de protection et après que sa surface ait été ameublie par des processus mécaniques autant d'origine naturelle qu'anthropique : aussi bien par le sel et le vent que par la mise en culture, selon le rythme qui alterne phase plus environnementale et phase plus paysagère de la mise en valeur des sites.

À ces séries détritiques de type morphoclimatique, il faut joindre les dépôts d'un détritisme anthropique qui accompagnent les phases d'occupation et d'abandon progressif des oasis, c'est à dire les déblais associés au creusement des *qanât*, au curage des puits et au décapage des indurations salées développées à la surface des parcelles irriguées.

La terre arable ne manque donc pas. Elle est étroitement localisée au piémont des buttes. Elle reste toujours sensible à la déflation éolienne déclenchée lors de toute péjoration des conditions climatiques. Ainsi peut-on observer que pendant l'occupation des sites, à Douch comme à ʿAyn Manāwīr, des constructions ont été ensevelies sous des dunes grises historiques, semblables aux accumulations sablo-limoneuses grises les plus anciennes. Ces témoins archéologiques enfouis comme certains parcellaires très dégradés par déflation éolienne à Kysis comme à ʿAyn Manāwīr démontrent, qu'avant même leur abandon définitif et l'arrivée des barkhanes, les sites ont eu à subir plusieurs fois pendant le temps de leur occupation une alternance de phases plus sèches et plus humides.

L'intrication, archéologiquement prouvée, des différentes formations superficielles, en particulier celle qui singularise les accumulations éoliennes, démontre que les conditions géographiques se sont modifiées au cours même de la période d'occupation des sites. Le détritisme éolien devient ainsi l'indice majeur de leur transformation.

L'effet de ces modifications successives conduisit à une aridification de plus en plus poussée du milieu. Il força à l'abandon définitif des sites. Les techniques anciennes de soutirage ou de puisage de l'eau se révèlent incapables de faire face à l'abaissement inéluctable des nappes. Seuls les forages profonds modernes ont permis la réoccupation récente de cette portion du désert.

Une deuxième conclusion permet de dire que l'état de conservation des parcellaires antiques n'est pas que stationnaire. Il ne dépend pas uniquement de leur degré d'exposition à l'écoulement éolien et à la déflation érosive du vent, autrement dit, à une situation d'abri locale.

Il est également chronologique. Il relève de l'histoire et de la succession de phases plus environnementales et sèches d'ensablement ou plus paysagères et humides d'extension des oasis. Ce rythme est lié au taux d'occupation du site et aux moyens techniques du moment qui permettent de se défendre ou non contre les menaces et les dangers du milieu naturel.

Une troisième conclusion affirme que les conditions géographiques ne sont pas restées immuables. Les aménagements et leur état de conservation permettent de suivre le rythme de leurs modifications sur près de sept cents ans.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

1.2. Les vestiges antiques

Par analogie avec les autres sites de la région de Douch, établis chacun sur une colline possédant ses réserves hydriques, on s'attendrait à trouver à ʿAyn Manāwīr, des vestiges sur et tout autour de la butte gréseuse. Ceux-ci sont bien visibles sur le tertre et ses flancs nord et est. Nous n'avons, par contre, pas pu explorer encore les versants sud et ouest sur lesquels rien n'apparaît. Au nord [fig. 3], neuf *qanât* se dispersent en éventail depuis le haut de la pente. Quelques tombes ont été repérées (deux d'entre elles ont pu être fouillées) entre les *qanât*. Plus bas, des zones d'habitat et des dépotoirs dispersés occupent tout le piémont. La densité de l'occupation diminue d'est en ouest. Elle est maximale sur et autour d'un *tell* contre lequel on a pu repérer puis fouiller un temple en briques crues. Des parcellaires en bande presque continue font suite à l'habitat, dans la plaine. Certains d'entre eux commencent plus haut et sont intercalés dans l'habitat, là où il est le plus lâche. Sur le flanc est de la colline, on retrouve la même organisation. Seul le versant nord pour l'instant, a fait l'objet d'un relevé topographique systématique et d'une couverture photographique aérienne partielle. Plus loin dans la plaine, il faut mentionner la présence de deux nécropoles, l'une située à environ 1 km au NNE du temple, l'autre à environ 2 km à l'ouest du sommet de la colline [6].

Les premiers travaux de fouille se sont concentrés dans le temple et ses alentours et ont permis de définir une occupation du site à l'époque de la première domination perse. Les tombes et la surface de la zone à l'ouest du temple fournissent des indices pour un fonctionnement à l'époque ptolémaïque et pendant les deux premiers siècles de notre ère. Il est néanmoins trop tôt pour juger de la continuité de l'occupation du site depuis le milieu du Ve siècle av. J.-C jusqu'au IIe siècle apr. J.-C.

6 Ces deux nécropoles figurent sur les cartes au 1/10 000 de 1930-1931 et y sont mentionnées comme pillées.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

2. L'occupation d'époque perse

Non soupçonnée lors des premières explorations sur le site en 1992 et 1993, l'occupation du site pendant cette période a été mise en évidence pendant la fouille du temple en briques crues. Elle est évidente par la masse documentaire livrée par le matériel céramique et plus particulièrement les ostraca démotiques dont une quantité non négligeable est datée (règnes d'Artaxerxès I^{er}, Darius II, Artaxerxès II, Amyrtée et Néphéritès I^{er}).

2.1. Les structures

Ont été fouillés jusqu'à présent : un temple en briques crues et un bâtiment accolé à son flanc sud. D'autres vestiges attribuables à cette phase ont été repérés à proximité.

2.1.1. Le temple dédié à Osiris

L'ensemble du monument [fig. 3, 4 et 5], bâti en briques crues, est arasé par l'érosion éolienne strictement selon le profil du terrain environnant, conservant une élévation de près de 3 m au fond du temple et seulement 0,20 m à l'avant. Son axe est sensiblement est-ouest. Son extension totale est d'environ 60 m selon l'axe. La largeur de la construction principale est de 18 m. N'ayant pas subi de destruction volontaire, le monument s'est présenté à nous dans son état d'abandon, rempli de sable d'apport éolien.

Les espaces A et B (« sanctuaire » et « chapelle de la barque ») [fig. 6] ont été, à l'origine, dallés de pierre. Ce dallage a été noyé ultérieurement dans un sol d'argile. Les voûtes nubiennes qui couvrent ces deux espaces s'appuient de chaque côté sur un mur qui vient en doublage de la construction d'origine, couvre le dallage et constitue donc une transformation. La naissance de la voûte est située à 2,20 m du dallage. L'existence d'entailles dans le mur de fond, l'arrachement de quelques dalles et la quasi absence de matériel archéologique suggèrent que cet espace a été pillé peu après l'abandon, en tout cas lorsque la voûte était déjà percée et avant l'ensablement total. Quatre statuettes d'Osiris en bronze ont été découvertes dans ces deux espaces, trois au sol, l'une dans le remplissage de sable (perdue lors du pillage ?). Les murs sont couverts d'un enduit de terre, le lissage incorporant un pigment ocre-rouge.

L'espace C ne conserve aucune trace de voûte. Son mur sud a été découvert effondré vers l'intérieur. La porte d'accès était bouchée. Le sol de terre était couvert sur les longs côtés par des accumulations de « terrines »-*dokka* qui représentaient 80 % de l'ensemble des céramiques recueillies, (voir 2.2.3.2 groupe 18, fig. 59 et 60) [7], de boules d'argile estampillées, de substituts d'offrandes en argile, de 17 ostraca démotiques, d'une statuette d'Osiris et de 8 fragments en bronze. La présence de mobilier sans valeur de récupération, les fissures

7 Le reste du matériel se répartissait essentiellement en deux familles : des coupelles-encensoir (groupe 6, fig. 24 à 25 et de petites lampes de forme conique (groupe 5, fig.23).

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

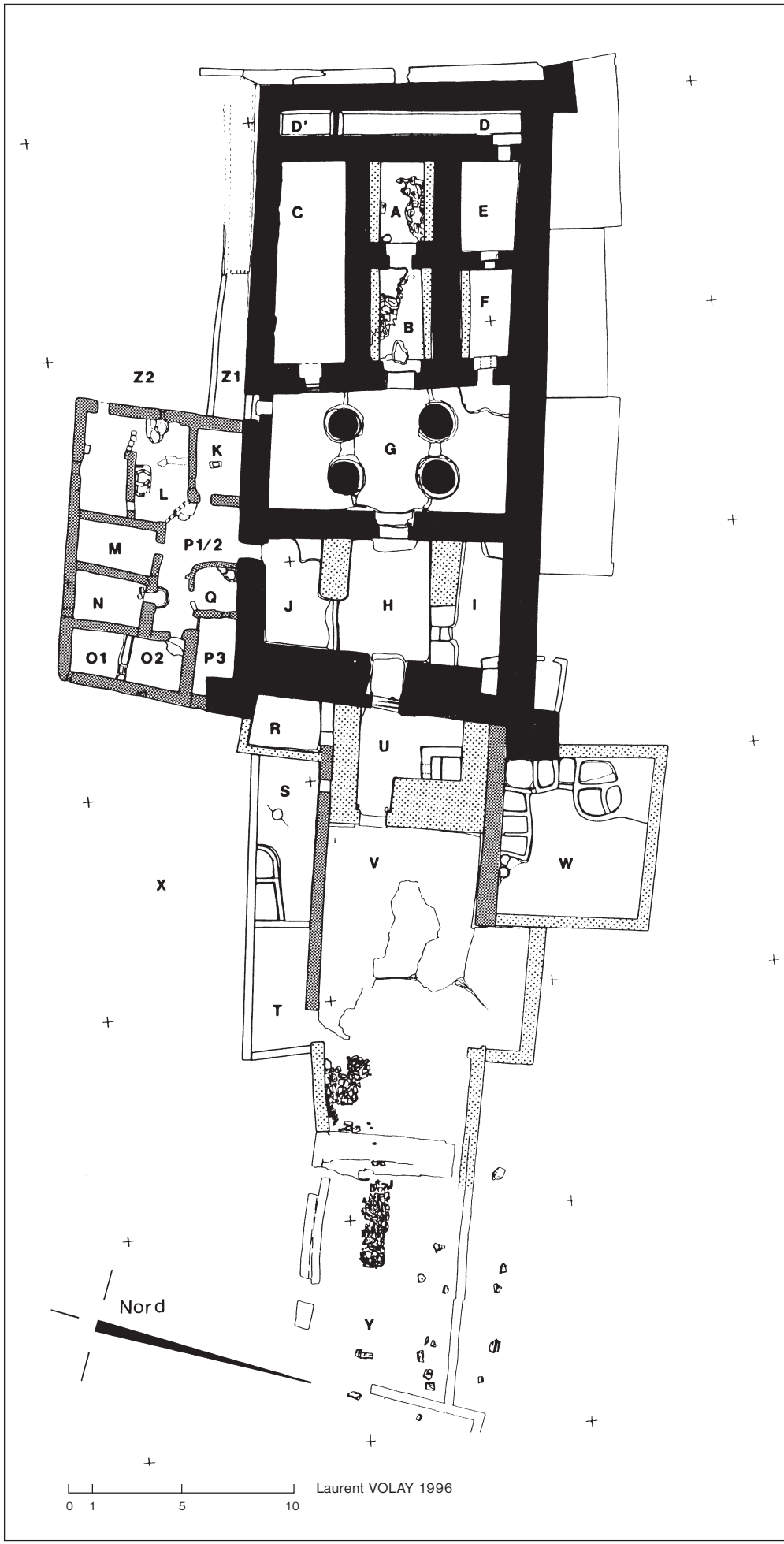


Fig. 4.
Plan du temple.



Fig. 5. Vue générale du temple depuis l'est.



Fig. 6. Vue depuis le nord de la zone centrale du temple.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

anciennes des murs ouest et sud et le bouchage de l'unique accès (depuis la salle hypostyle), alors que le monument fonctionnait encore, peuvent s'expliquer par le fait que l'on ait choisi de condamner cet espace pour des raisons de sécurité. On aurait alors utilisé les ruines partiellement déblayées comme dépotoir pour recevoir le reliquat du matériel des offrandes. Plus tard, alors que cette zone était déjà à moitié ensablée, le mur sud et la couverture se sont effondrés dans la pièce, perçant les sols. Ultérieurement on y a récupéré des matériaux, en creusant parfois jusque sous les niveaux d'usage.

Les espaces D, E, F sont constitués par deux chapelles en enfilade donnant accès à un couloir D longeant l'arrière du temple. Ce couloir aux murs non enduits, conservé très haut (près de 3 m), étroit (1,0 m), n'a qu'une ouverture et n'a pas conservé de trace de couverture. Seul un niveau de sable durci marque un hypothétique sol. Son extrémité a été condamnée, peut-être en même temps et pour les mêmes raisons que l'espace C. Le matériel trouvé dans cet espace se divise en deux lots : un groupe de 20 ostraca démotiques au niveau supposé du sol, un Osiris de bronze dans le remplissage de sable, probable autre signe de pillage ancien, un autre près du sol.

Les murs de l'espace E ne sont pas doublés pour la construction d'une voûte. On y accède depuis F par une porte basse (hauteur : 0,95 m) surmontée d'un arc, qui ne permet pas le passage debout. Son mobilier est constitué essentiellement de statuettes d'Osiris en bronze de petit format au nombre de 72 dispersées sur le sol en terre battue. Un porteur d'offrandes, deux couronnes hathoriques et huit fragments de bronze ainsi que six ostraca démotiques accompagnent le lot. Dans un angle se trouvait une jarre contenant un squelette de chat.

Le sable éolien recouvrait l'éboulis de la voûte et du mur nord de l'espace F. L'effondrement s'est produit pendant le fonctionnement du monument ou très peu de temps après son abandon : l'éboulis scellait un mobilier non perturbé. Cette pièce était très encombrée [fig. 7]. En effet plusieurs caisses en bois étaient dressées contre les murs sud et nord. Certaines sont indubitablement des sarcophages (restes d'ossements, présence d'une enveloppe stuquée conservant un œil en faïence). Parmi ces inhumations, celle d'un petit mammifère. L'angle nord-ouest était occupé par ce que l'on peut restituer comme un petit naos en bois contenant les restes de la base d'une statue de bois. Une très importante collection de statuettes de bronze, dont certaines étaient encore fichées dans un socle de bois, était dispersée dans toute la pièce, avec des concentrations le long du mur nord : 173 figurations d'Osiris, cinq autres divinités dont une Isis *lactans*, un bracelet et quelques fragments. Trois ostraca démotiques, enfin, font partie du mobilier de cette pièce. Sous ce mobilier, nous nous attendions à trouver, en fin de fouille, un sol bâti. En fait une simple surface de sable durci recouvre les restes partiellement effondrés de la voûte d'un caveau.

La dépose de l'effondrement nous a donné accès à la pièce inférieure F' [fig. 8]. Elle s'est révélée vide de tout matériel hormis quelques statuettes de bronze infiltrées depuis la chapelle F. Le doublage des murs longitudinaux, supports de la voûte de la chapelle, prennent appui sur la voûte déjà effondrée de la pièce inférieure. On accède à ce caveau par un passage bas couvert d'un arc et précédé d'un espace de plan carré. Un muret sommairement appareillé barre l'accès. De l'examen des chaînages de ces différents éléments avec les

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

Fig. 7. La chapelle F. À l'extrême droite : restes du mobilier de la chapelle. Au centre : voûte effondrée du « caveau ».



fondations de la chapelle F et de la salle hypostyle G on peut reconstituer la séquence de construction suivante :

– le caveau bas (hauteur : env. 1,20 m) voûté, semi-enterré, que l'on fait précéder par la suite de deux murets latéraux encadrant un escalier de quatre marches est antérieur à toute construction dans cette zone. Le temple n'existe pas encore ;

– en cours de construction, un repentir lisible dans les fondations modifie légèrement l'implantation de la salle hypostyle. La pièce F, peut-être non voûtée à l'origine, vient recouvrir le caveau et sert d'accès à la chapelle E et au couloir D. L'accès au caveau est maintenu et se fait maintenant par un petit puits auquel on accède par l'angle nord-ouest de la salle hypostyle ;

– ultérieurement on condamne l'accès au caveau, probablement après l'effondrement de sa voûte. Il est remblayé par du sable. Son accès est barré et comblé mais reste visible, puisqu'on ne refait pas le sol de la salle hypostyle à l'emplacement du puits ;

– on couvre la chapelle F d'une voûte.

La superposition presque exacte du caveau et de la chapelle F et l'absence de toute autre construction antérieure au noyau premier du temple pourrait suggérer que c'est la présence du caveau qui aurait décidé de l'implantation du temple. L'architecture du caveau fait penser à une tombe. Aurions-nous là un temple bâti sur la tombe d'un saint personnage dont la mémoire aurait persisté dans le culte osirien pratiqué dans la chapelle établie au-dessus du caveau [8] ?

8 On consultera à ce sujet le rapport des fouilles de Adel Hussein (CSA) à 'Ayn al-Labakha. La publication de ces travaux est en cours. Sur ce site, une chapelle et une tombe datées de l'époque romaine sont étroitement associées.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

Fig. 8. Le caveau F' et son accès dans la salle hypostyle.



Dans l'hypothèse où la construction du caveau précède de peu celle de la chapelle, on ne peut exclure néanmoins, que l'on ait voulu utiliser cette dernière comme une crypte [9]. Dans un ensemble découvert préservé dans son dernier état de fonctionnement, l'absence de matériel dans le caveau permet plus difficilement d'y voir un « tombeau d'Osiris » [10].

L'espace G est une salle hypostyle qui commande l'accès au sanctuaire (B, A) et aux deux systèmes de chapelles latérales (C et F-E-D). Une porte, découverte bouchée, dans l'angle sud-ouest, formait un accès extérieur direct au couloir longeant le temple au sud (espace Z), protégé par un mur écran. Quatre colonnes de briques crues, massives (diamètre au plan d'arasement 1,40 m) supportent trois travées de voûtes nubiennes d'axes parallèles à l'axe du temple. L'éboulis de ces voûtes a été retrouvé dans l'ensablement de la salle. Le sol en argile lissée s'est fortement exhaussé par des réfections successives dans les deux travées latérales. Des recharges pelliculaires d'argile forment autant de sols séparant des accumulations d'usage. Seul le dernier niveau d'abandon sur sols a été fouillé : le mobilier était dispersé dans les travées latérales : 12 ostraca démotiques, 4 statuettes d'Osiris en bronze, environ 90 éléments de décor appliqué en faïence (travée nord), une quarantaine de boules d'argile dont la moitié est estampillée, des fragments d'œufs d'autruche, une coupe en faïence. Le sable d'accumulation contenait 9 statuettes de bronze (8 figurations d'Osiris et un orant), matériel probablement déplacé lors de pillages anciens.

Un sondage a été entrepris dans les fondations de la travée nord pour rechercher d'éventuelles constructions précédant le noyau primitif du temple. Un débord de fondation est observé sous les murs de la salle ainsi que sous les colonnes. Son tracé est parfois décalé de celui des murs, suggérant que le plan de la salle hypostyle a été légèrement rétréci par rapport au projet primitif.

9 Cl. TRAUNECKER, *Krypta*, dans *LÄ*, 1980, Col. 823-830 et *Cryptes connues et inconnues des temples tardifs* dans *BSFE* 129, mars 1994, p. 21-46. Si des dispositifs de crypte en caisson sont connus dès la XVIII[e] dynastie (Buhen), le système des cachettes se développe pendant la XXVII[e] dynastie (Qasr Ghoueita, El-Kab, Hibis). L'exemple contemporain de Hibis est intéressant : dans le soubassement de la chapelle d'Osiris, un réduit est aménagé pour contenir une relique du dieu (WINLOCK, *The Temple of Hibis* I, 1941, p. 12, pl. 33-37).

10 L. COULON, Fr. LECLÈRE, S. MARCHAND, « "Catacombes" osiriennes de Ptolémée IV à Karnak », *Cahiers de Karnak* X, 1995, p. 205-252.

Les enduits des murs et des colonnes ont été refaits plusieurs fois. Le premier enduit est en plâtre, les suivants en terre. Lors des réfections on a réalisé un encadrement stuqué et peint autour de l'accès au sanctuaire. Tombés au sol en plaques et petits fragments, ces éléments ont été collectés dans la perspective d'une restitution. Un tore et une poutre en bois stuqué et peint appartenant à cet ensemble ont également été prélevés.

Les couleurs utilisées sur les enduits peints sont le jaune, le rouge, le noir et le blanc. D'autres morceaux sont totalement blancs. Les traces sur la face arrière de ces derniers indiquent qu'ils étaient probablement appliqués sur un support de bois On peut imaginer qu'ils aient couvert le linteau de la porte. Sa face antérieure (orientée vers G) aurait porté un décor peint, sa face intérieure (orientée vers B) aurait été blanche.

La largeur de la porte entre les deux montants est de 1,28 m. Si le linteau dépassait en largeur des montants – ce qui n'est pas sûr, car les montants ne sont pas saillants sur la face du mur –, il faudrait ajouter 0,25 m ou plus de chaque côté pour obtenir la largeur totale du linteau : soit, approximativement entre 1,75 m et probablement en dessous de 2,00 m. La hauteur de la scène sous le tore/boudin horizontal mesure 26,5 cm, dont 6,2 cm sont occupés par les lignes qui en constituent le bord inférieur.

Les éléments de décor identifiables sont :

A.

– un grand signe-*ankh* en rouge et noir sur fond jaune qui occupe toute la hauteur du registre ; il est posé sur des lignes de base en noir, blanc, rouge et blanc ;

– deux divinités accroupies à tête de faucon et avec sceptre-*ouas* en rouge et noir sur fond jaune ; la première portant un disque solaire est appelée Horus ou (Ré)-Har(akhte), la seconde s'appelle Khonsou ; ces dieux regardent vers la gauche et se tiennent sur les mêmes lignes de base que le morceau précédent. Devant le premier dieu se trouvent les restes d'un élément non identifié (angle d'une table d'offrandes ?) ;

– trois morceaux appartenant probablement à deux divinités accroupies dont la tête manque sont peints en rouge et noir sur fond jaune ; les divinités regardent vers la droite et se tiennent sur les mêmes lignes de bases que sur les morceaux précédents.

B.

– un fragment d'une divinité à tête humaine et sceptre-*ouas* en jaune et noir sur fond rouge ; la divinité a la même dimension que celles des morceaux précédents et regarde vers la droite ; devant elle, on voit des traces d'hiéroglyphes noirs ; derrière son dos se trouvent de larges lignes verticales en rouge, blanc et noir (de droite à gauche), les deux premières étant séparées par de minces lignes noires ; la base n'est pas conservée ;

– deux fragments de divinités à tête humaine et sceptre-*ouas* en jaune et noir sur fond rouge ; elles sont semblables à celles du morceau précédent, mais regardent vers la gauche ; ni les lignes verticales, ni la base ne sont conservées ; il y a des traces d'hiéroglyphes noirs devant le genou ;

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

– deux fragments comportant des bandes verticales en rouge, blanc et noir (de gauche à droite), séparées par de minces lignes noires ; la bande rouge est séparée par une ligne noire d'une surface rouge encore plus à gauche ; sous les bandes verticales d'un fragment subsistent des traces de bandes horizontales noires et blanches, qui rappellent les lignes de base des premiers fragments.

C.

– des éléments de boudin soit jaune et noir soit rouge, noir et blanc ;

– des fragments avec de larges bandes diagonales en jaune et noir, ou en jaune, noir et blanc ou encore en rouge, noir et blanc, qui forment la suite des boudins ;

– des fragments comportant des surfaces jaunes, rouges et blanches, séparées par des lignes blanches qui forment la suite des boudins ;

– une grande structure circulaire rouge, entourée d'un bord noir à carreaux blancs.

D.

– des fragments de rebord ; le décor en est constitué, de l'extérieur vers l'intérieur, de bandes blanches et rouges ou blanches et noires ; parmi ces fragments il y a certainement un rebord droit, car une petite figure accroupie (?), orientée vers la gauche, se trouve à l'extrémité gauche ; deux de ces morceaux ont une hauteur de 29 et 30 cm ;

– un morceau avec un signe-*ankh* (plus petit que le premier morceau) et peut-être une figure, orientée vers la gauche, tous les deux sur fond blanc. Les dimensions de ces deux représentations correspondraient mieux à la dernière figure accroupie.

L'examen de ces fragments nous amène à la reconstruction suivante :

– le décor du linteau s'organise de part et d'autre d'un signe-*ankh* central. De part et d'autre se trouvent au moins deux divinités hiéracocéphales accroupies peintes en rouge et noir sur fond jaune, orientées vers ce signe. Au-delà se trouveraient (au moins) deux autres divinités accroupies, cette fois en jaune et noir sur fond rouge. La transition entre les éléments sur fond jaune et ceux sur fond rouge est inconnue. Un élément demeure problématique : quel était le motif devant le dieu Horus, placé entre le signe-*ankh* et la divinité ? S'il s'agissait de l'extrémité d'une table d'offrande, il faudrait alors proposer une autre reconstitution comportant des scènes de culte et incluant la figure du roi. Les éléments de boudin jaune et rouge seraient à placer respectivement au-dessus des parties à fond jaune et à fond rouge. Au-dessus des boudins se trouverait le cercle rouge, probablement un disque solaire, ainsi que les fragments comportant les surfaces et les bandes en diagonale en rouge, jaune et noir.

Nous n'avons pas encore trouvé de solution pour les grands fragments verticaux qui sont trop hauts et trop nombreux pour former les rebords droit et gauche du linteau. On pourrait les attribuer aux montants, mais l'absence de traces d'enduit sur le mur et le petit nombre de fragments conservés ne sont pas très favorables à cette hypothèse.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

Les espaces H, I, J appartiennent à un porche, ultérieurement subdivisé, isolant ainsi deux pièces latérales d'un cheminement axial vers le fond du temple. L'accès à ces pièces latérales (I et J) est bouché dans l'état d'abandon du monument. Aucun indice ne permet de restituer une couverture à ces espaces. De J on accède au sud, par une porte à une construction adventice (espaces K, L, M, N, O, P, Q) voir § 2.1.2. Une statuette d'Osiris en bronze dans la circulation axiale (H), 4 ostraca démotiques et des boulettes d'argile, estampillées pour certaines, forment le matériel des niveaux d'abandon.

L'ensemble ainsi décrit (espaces A à J) évoque le noyau d'origine du monument dont la façade massive forme peut-être pylône. Trois angles sur quatre sont renforcés dès la construction par des contreforts en saillie. Le flanc nord du monument a été contrebuté ultérieurement par trois épais massifs de briques bâtis successivement. Il est fort vraisemblable que leur érection ait été une conséquence des désordres (fissures, affaissements, inclinaison de murs) apparus dans tout le fond du temple pendant la vie du monument et qui ont conduit à condamner l'espace C et le fond du couloir D.

Les espaces qui précèdent la construction primitive (R, S, T, U, V, W, Y) ont connu une succession de transformations marquant un développement progressif vers l'est. Ce sont des zones utilitaires abritant des silos (S et W) qui encadrent la cour (V) et le dromos (Y). Une première cour (V) est très vite doublée au sud par une succession de trois pièces (R S, T) et par un espace carré sans porte d'accès visible (W) au nord. Cette dernière construction abrite 10 silos aux murs de briques de plan curviligne établis sur un terre-plein. L'arasement du mur-cadre de W est environ 40 cm au-dessus du niveau du premier sol et seulement 10 cm au-dessus du niveau du terre-plein (angle nord-est). Ce mur avait-il une élévation ? Descendait-on vers les silos à l'aide d'une échelle ? Il n'est pas impossible non plus que cet espace W appartienne à une construction jouxtant le temple au nord dont la fouille est prévue.

Ultérieurement, la construction d'épais murs isole l'extrémité est de la cour pour en faire un vestibule (U) probablement couvert et condamne l'accès aux pièces R et S. Le vestibule U abrite une petite construction dans son angle nord-ouest. Une porte basse (hauteur : 50 cm) surmontée d'une corniche à gorge en est la seule ouverture.

L'avant de la cour V est remanié : les murs est et nord sont arasés et reportés plus loin. Toutes ces transformations s'accompagnent de réfections de sol. Dans ces espaces découverts, le cheminement principal est renforcé par deux radiers successifs de dalles de grès grossièrement taillées et liées entre elles par de l'argile. Ces radiers sont noyés dans les réfections des sols. L'extension de la cour d'entrée, repoussant vers l'est le début du dromos a modifié légèrement l'axe de circulation et a provoqué la réfection plus au nord du radier.

Au-delà vers l'est s'ouvre ce qui paraît être un dromos (Y). Seul l'arasement des murs de cette zone a été entrevu.

La documentation constituée par les ostraca démotiques nous livre le nom de la divinité à laquelle le temple était consacré : il s'agit de l'Osiris-*ỉw* que l'on retrouve à l'époque romaine comme maître du temple de Douch ; la localité elle-même s'appelait *Pr-Wsỉr-ỉw*, « Le domaine

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

d'Osiris-*iw* ». La statuaire de bronze découverte dans et autour de la chapelle F, essentiellement osirienne, confirme largement cette attribution. Douch est également cité à plusieurs reprises dans ces textes sous la forme *Gšy*. Il s'agit des plus anciennes mentions connues de ce site ; assez curieusement, la divinité qui y est associée n'est pas Osiris mais Isis.

2.1.2. La maison accolée au sud du temple

Cet ensemble, qui tout au long de ses états successifs forme une unité fonctionnelle, est accolé contre la face sud du temple primitif. Cette « maison » est la seule construction possédant une porte de communication avec le temple. Le lien direct de ces locaux avec le fonctionnement du temple a été largement confirmé par les données de la fouille et par le matériel archéologique découvert en particulier dans son état d'abandon.

Dans son état d'abandon [fig. 9], cette maison entretient des rapports privilégiés avec le temple. D'une part, elle est la seule construction dont une façade, celle de l'est, s'aligne avec la façade principale du temple primitif. D'autre part, le temple possède deux portes latérales, toutes deux situées au sud. La première donne accès à un corridor qui longe le temple vers l'ouest. La seconde s'ouvre sur une petite cour (espaces P1 et P2) située au cœur de la maison. Cette cour dessert la majeure partie des pièces sans avoir de liaison directe avec l'extérieur (extérieur de la zone du temple ?). Seule une porte d'apparence secondaire relie la

Fig. 9. Vue générale de la maison sud dans son état d'abandon.



pièce L3 à l'extérieur. Ainsi la porte de communication avec le temple est certainement la porte principale de la maison. Celle-ci présente deux types d'espaces : « des espaces sales » et « des espaces propres ». Cette répartition, habituelle dans l'habitat de terre crue, distingue les espaces dont les structures et les sols évolutifs ont été sans cesse modifiés par accumulation de cendres et détritus, des espaces entretenus propres dans leur état d'origine.

Les « espaces sales » se répartissent en deux catégories : d'une part les espaces L1, L2, L3 et Q, d'autre part les espaces K et M.

Les premiers possèdent systématiquement un ou plusieurs fours. Ces fours de petite dimension (50 cm de diamètre maximum) étaient certainement destinés à la cuisson du pain du temple. Ceci se voit confirmé par la quantité importante de *dokka* (moules à pain) trouvées dans la fouille de l'ensemble de la maison. Certaines de ces *dokka* présentent des estampilles. Les déjections cendreuses provenant des fours furent régulièrement réparties sur les sols [fig. 10]. Les recharges atteignent plus de 50 cm d'épaisseur à l'ouest des pièces L1 et L3. Leur importance a souvent imposé des modifications importantes dans l'organisation des pièces (agrandissements, construction de seuils surélevés, modifications d'accès...) afin de limiter leur propagation dans les espaces limitrophes. Deux fragments de creusets qui présentent des scories de bronze proviennent de la fouille des sols de la pièce P3. Ceci atteste l'existence d'un travail métallurgique. Toutefois cette découverte n'est pas à l'échelle de la quantité de statuettes retrouvées lors de la fouille du temple (plus de 300).

Les espaces K et M, limitrophes des précédents, ont subi des recharges de terre et de tessons de céramique équivalentes à celles de l'espace central (P1-P2). Ces pièces étaient certainement couvertes de plafonds plats. Un fragment de meule et une petite jarre ont été retrouvés lors de la fouille des sols de la pièce K où l'on pourrait situer la fabrication de la pâte à pain. Ainsi, l'ensemble formé par les espaces sales a pu servir de façon sporadique d'atelier de bronze, mais il constituait avant tout la boulangerie du temple.



Fig. 10. Maison sud : détail d'un foyer.

Les « espaces propres » N, O1, O2 et P3 occupent la zone est de la maison. Leur accès est plus éloigné de l'extérieur que l'accès aux « espaces sales ». Il est donc plus facile de gérer leur entretien et ils sont mieux protégés des intrusions. Trois de ces espaces, N, O2 et P3, s'ouvrent sur l'espace central. Ce dernier ayant subi des recharges de sol importantes, des installations particulières furent nécessaires pour conserver les accès. Pour N, un muret protège le seuil de la porte,

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

pour O2, trois marches situées à l'intérieur de la pièce permettent de rattraper le niveau, et en P3 qui est un aménagement postérieur, le niveau du sol correspond à celui de la cour. L'espace O1, quant à lui, n'est accessible que depuis l'espace O2. Il est donc le mieux protégé de la maison. La fouille de l'éboulis des murs de cette pièce a livré 107 ostraca. Avant l'effondrement, ceux-ci étaient entassés en piles juxtaposées le long des murs ouest et sud, et posés à même le sol. Il s'agit du dernier état des archives du temple. Parmi le mobilier de cette pièce figure un vase en terre cuite [cf. fig. 47] contenant environ 200 éléments de fritte et de faïence destinés à être appliqués sur des panneaux décoratifs [cf. fig. 71].

Dans les niveaux d'éboulis et d'abandon (la partie du niveau d'abandon perturbée par la chute des murs et de la couverture), la couche MT 255 est la plus riche de ce secteur tant pour le matériel céramique que pour la documentation épigraphique. Elle nous a également livré plusieurs objets d'un intérêt exceptionnel. Le premier est un *lécythe* attique décoré presque complet (cf. 3.2.3. et fig. 64). Le second document est une gourde du Nouvel An inscrite en faïence bleue, malheureusement fragmentaire, retrouvée en deux parties dans deux couches différentes appartenant à la même pièce (n° inv. 4187 : MT 255 et MT 296 cf. 3.2.4. et fig. 65).

Le reste de la documentation offre un bon aperçu de la production locale. Les formes les plus fréquentes sont les suivantes : la famille des coupes du groupe 2 [fig. 7], les jattes du groupe 7 (dont un exemplaire identique inscrit au nom de Darius II : MT 255 n° inv. 4160), les jarres du groupe 12 [fig. 45 et 47], les marmites du groupe 8 T18A et T18B. La catégorie la plus intéressante est constituée par les jarres appartenant au groupe 10 [fig. 38 et 41], bien connues dans le répertoire de la vallée du Nil. Un des exemplaires (MT 255 n° inv. 3950, fig. 38) est inscrit à l'encre noire, la graphie est perse. La catégorie des *siga*, groupe 14, est également bien représentée T44 [fig. 51] et T 46. Les « encensoirs » à haut pied du groupe 17 [fig. 58] sont présents, de même que le groupe des *dokka* Groupe 18.

La couche MT 296 est située en dessous de la précédente. Quelques éléments céramiques, dont un fragment de gourde du Nouvel An, ont été découverts conjointement dans les deux couches. Le groupe 1 des petits bols est représenté, on y trouve des *siga* (groupe 14 T44) et des coupelles encensoirs T 63 du groupe 6. Mais l'objet le plus remarquable est la belle jarre décorée munie de quatre anses (groupe 12, fig. 47) qui contenait environ 200 pièces de faïence. Quelques fragments de *dokka* (groupe 18) complètent le tableau.

La couche MT 313 représente un niveau antérieur au sol d'abandon. Elle contenait trois beaux bols du groupe 1 [fig. 15]. Mais la pièce de choix est une très grande jarre complète qui a été retrouvée figée dans le sol et maintenue à l'aide de tessons de calage (groupe 10, fig. 41). Quelques *dokka* ont également été découvertes.

La pièce O2, l'antichambre de O1, était destinée au stockage de divers produits. Une *siga* et un vase ont été retrouvés sur le sol d'abandon.

Pour les niveaux d'éboulis et d'abandon, la couche MT 256 est équivalente à la couche MT 255 de la pièce O1 vue précédemment. Une lampe coupelle intacte (groupe 4, fig. 22) gisait dans les décombres.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

La couche MT 291 est le sol d'abandon de cette pièce. Sur celui-ci reposait une petite jarre-marmite (groupe 8) et le seul corps complet de *siga* découvert jusqu'à présent (groupe 14, fig. 53).

La pièce P3 est peut-être le local de rédaction des documents. Sa fouille a livré 20 ostraca dont 2 posés sur le sol d'abandon et 9 enfouis dans une poche de cendres située à l'est de la pièce. Enfin la pièce N est certainement une pièce d'habitation. Comme les pièces K, M et P3, elle conserve les traces d'un foyer de chauffage. Le soin et l'entretien dont elle a fait l'objet et la permanence de sa fonction lui donnent un statut privilégié. Ainsi, l'ensemble des espaces propres regroupait le lieu de rédaction et de conservation des documents notariés liés au fonctionnement du temple et probablement le logement d'une ou de plusieurs personnes qui lui étaient affectées.

La hiérarchie que l'on peut observer entre les espaces de service propres et les espaces de service sales nous donne des informations quant à leur logique de fonctionnement. Les espaces liés à la boulangerie, par nécessité d'approvisionnement, sont les mieux reliés à l'extérieur, tandis que les espaces liés aux archives, par essence précieuses, sont plus difficiles d'accès. Toutefois, cette organisation s'est faite au fur et à mesure de l'évolution des besoins. Cinq grandes étapes d'aménagement se succèdent avant d'aboutir à la maison telle que nous venons de la décrire.

Première étape [fig. 11]

La première construction de la zone n'obéit pas à une logique particulière d'implantation par rapport au temple qui lui est antérieur. Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire, orienté est-ouest, divisé en deux petits locaux de 3 m^2 et 4,5 m^2. L'épaisseur surdimensionnée des murs (55 cm) pourrait se justifier par l'existence d'une voûte qui aurait couvert le bâtiment dans le sens de la longueur. Les sols de forme concave se relèvent de plus de 20 cm aux angles. Des pierres installées dans l'axe longitudinal permettaient de traverser les deux pièces depuis une ouverture située à l'ouest. Il s'agit certainement de silos.

Deuxième étape

Les silos persistant, une construction vient s'accoler contre le temple à l'est de sa porte latérale (la porte reliant le temple à la « maison » est postérieure). Ce bâtiment se compose de deux pièces d'environ 8,5 m^2 chacune. La pièce sud possède un four à ciel ouvert et une porte s'ouvrant vers l'ouest. La pièce nord, communiquante, se place comme intermédiaire à l'accès aux silos. Il s'agit de la boulangerie dont l'implantation et les éléments constitutifs (une pièce de four et une pièce de préparation et d'habitat) ne changeront plus jusqu'à l'abandon.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

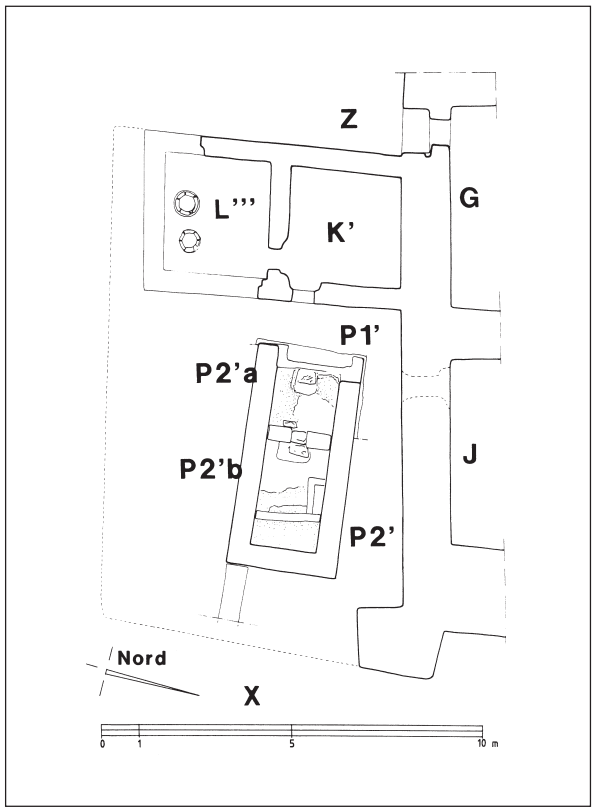


Fig. 11.
Plan de la maison sud dans son premier état.

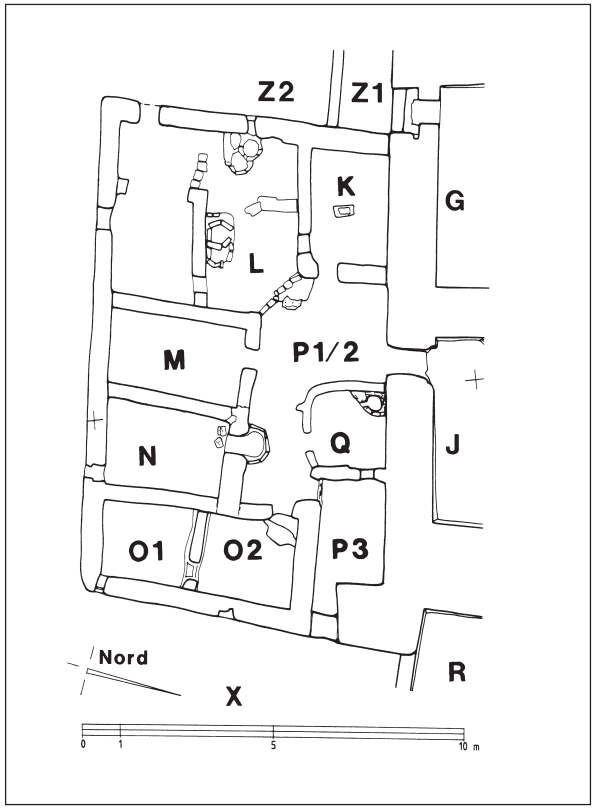


Fig. 12.
Plan de la maison sud dans son état d'abandon.

Troisième étape

L'agrandissement de la boulangerie et la construction de nouveaux silos contre le mur du temple permettent de réaliser une enceinte continue reliant les différents bâtiments. Deux portes donnent accès à ce qui est maintenant une maison : la porte de la pièce des fours qui existait déjà et la porte de communication avec le temple percé lors de l'unification des locaux. Deux nouveautés sont à remarquer. D'une part, les silos de contour curviligne sont analogues à ceux de l'espace W situés au nord-est du temple. Leurs parois présentent des traces d'enduit cendreux caractéristiques des silos à grain. D'autre part, deux fours sont des fours fermés de forme sphérique construits en terre.

Quatrième étape

La maison s'agrandit considérablement, sa surface passe de 60 m^2 à 100 m^2. Les silos originaux disparaissent, ceux situés contre le mur du temple sont reconstruits. La boulangerie s'agrandit à nouveau, la technique des fours en terre persiste. Les nouveaux locaux sont de deux types. Les pièces M et N communiquantes semblent constituer un logement. La pièce O (la séparation entre O1 et O2 est postérieure) semble être destinée au stockage (une grande jarre était entièrement encastrée dans le sol). La maison possède maintenant un accès supplémentaire à l'est contre le temple. Fait nouveau : le constructeur semble s'être préoccupé de l'aspect architectural de la maison. Elle prend une forme homogène.

Cinquième et dernière étape [fig. 12]

L'entrée située contre le temple est condamnée. Le nombre des silos diminue. Ceux-ci vont rapidement disparaître de l'enceinte de la maison. La zone des fours subit de nombreuses transformations et s'étend à l'espace central (espace Q). Les fours en terre persistent quelque temps, avant d'être remplacés par des fours en briques à ciel ouvert. La pièce O est divisée en deux espaces O1 et O2. O1 est une pièce affectée au stockage des archives du temple. C'est la seule étape où il nous a été possible d'identifier un lieu d'archivage.

Les transformations des structures (espaces Z) qui précèdent la porte d'accès sud à la salle hypostyle (G) du temple sont dues à des surélévations de sol. Cet espace a servi à certains moments de poubelle à la maison et était soumis à un fort ensablement. Les différents aménagements, protection de seuil et couloir déplaçant l'accès vers l'ouest, se sont révélés insuffisants. Durant les dernières périodes d'occupation, la porte était désaffectée. Postérieurement, des murs construits sur l'éboulis du couloir et contre l'angle sud-ouest du temple ont permis de limiter l'ensablement.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

2.1.3. Autres éléments

Le temple et la maison qui y est accolée au sud sont les deux seules structures fouillées pour l'instant d'un ensemble plus étendu simplement repéré à ce stade de l'avancement des travaux. Le plan d'une maison se lit dans l'arase de ses murs au sud-est des zones fouillées. Le matériel dispersé au sol indique que la zone bâtie à l'époque perse se poursuit plus loin au sud. Immédiatement au nord du temple semble se situer un complexe de stockage de denrées, identifiable par les arases de silos aperçues çà et là. Il y a peu d'espoir, par contre, de pouvoir exploiter utilement la dépression de part et d'autre du dromos du temple et ses abords, cette zone ayant été fortement affectée par la déflation éolienne.

En ce qui concerne les aires d'habitat à l'ouest du temple, dispersées tout le long du flanc nord de la colline de Manāwīr, seuls des sondages sous les niveaux romains de surface seront à même de repérer une éventuelle occupation d'époque perse.

Enfin, nous n'avons pu repérer jusqu'à présent dans les alentours aucune nécropole attribuable à cette phase ancienne de l'occupation du site. L'extension prévue des prospections nous renseignera peut-être.

2.2. Le matériel

2.2.1. Aperçu général

La première présentation des grandes catégories du matériel archéologique, celles qui sont déterminantes pour la datation ou la compréhension du fonctionnement des monuments, ne se veut pas exhaustive. Aux ostraca démotiques, à la céramique, à la statuaire de bronze, aux estampilles et aux décors d'applique en faïence, il faudrait ajouter divers objets comme : deux ostraca araméens, un modèle de dessinateur en pierre, des meules et molettes, des perles, des creusets pour la fonte du bronze, des surcuits de fritte, des ossements d'animaux (reliefs alimentaires), etc.

2.2.2. Les ostraca démotiques [fig. 13 et 14]

Si, au début du IVe siècle avant notre ère, les derniers desservants du temple de Manāwīr avaient déserté en emportant avec eux toutes leurs archives, les fouilles menées sur le site par l'IFAO depuis l'automne 1994 n'auraient sans doute suscité que des incertitudes. Pour notre bonheur, il n'en fut rien et ainsi, outre une partie du mobilier cultuel, furent abandonnés un grand nombre de documents écrits sur ostraca, éparpillés dans le temple et les bâtiments annexes, ou même encore soigneusement empilés dans une salle destinée, semble-t-il, à la conservation d'archives [11]. Bien sûr, si un examen rapide de ces textes permet de répondre

11 Pièce numérotée 01. Cf. ci-dessus § 2.1.2 et fig. 12.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

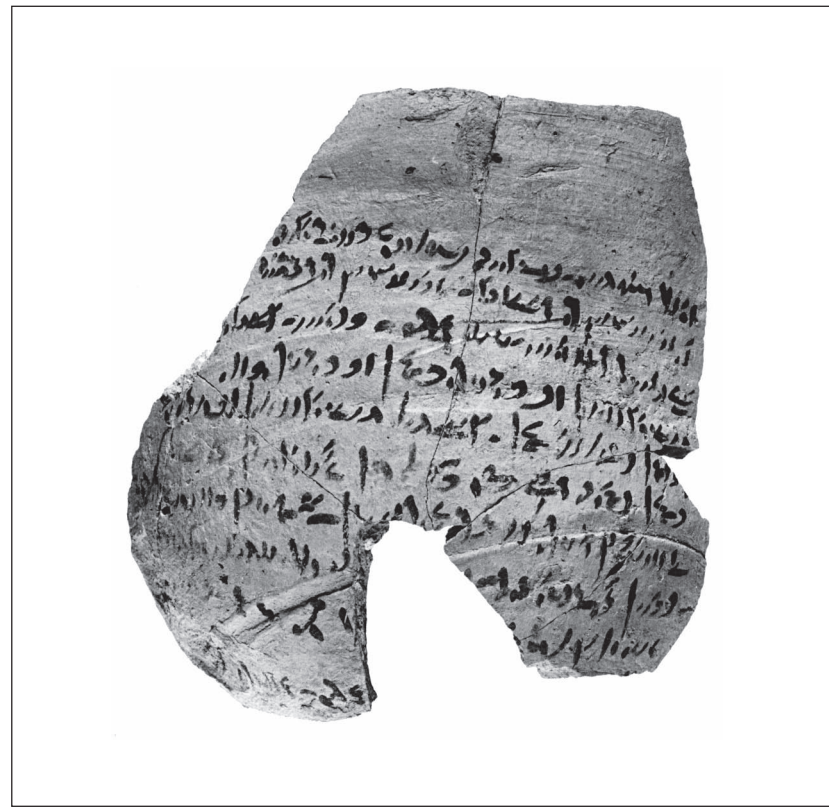


Fig. 13.
Ostracon démotique nº inv. 3391.
Échelle : 1/2.
Contrat daté de l'an 22 d'Artaxerxès, mois de Mésorê (nov.-déc. 443), concernant la vente d'une part de revenus sacerdotaux attachés au temple de Manāwīr. Les deux contractants portent le même nom et le même patronyme : Hor fils de Horkheb. Les signatures du notaire et de quatre témoins se trouvent au verso.

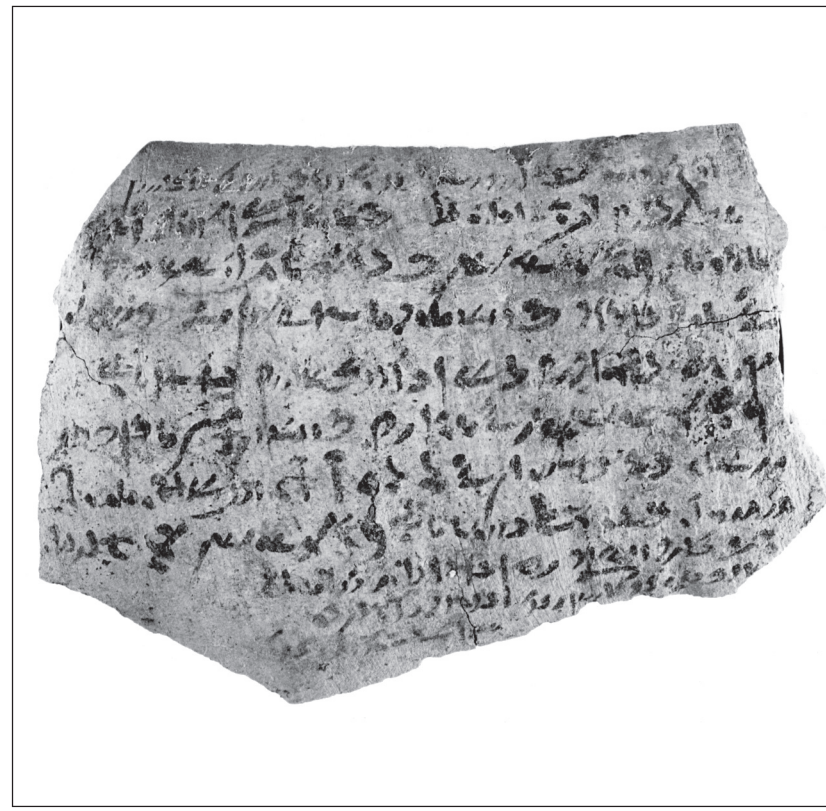


Fig. 14.
Ostracon démotique nº inv. 4164.
Échelle : 1/2.
Contrat daté de l'an 29 d'Artaxerxès, mois de Thoth (déc. 437-jan. 436), concernant la vente d'une concession de chasse sur un territoire situé dans le district de *Gpn* et délimité par deux *qanât (mw)* désignées par les noms de leurs propriétaires.

immédiatement à un certain nombre de questions posées par la découverte récente du site de Manāwīr, ceux-ci font apparaître d'autres problèmes que l'on ne peut espérer résoudre que par une étude systématique de cette documentation.

Plus de trois cents ostraca ont été exhumés en deux campagnes de fouilles. Malheureusement, leur état de conservation est généralement médiocre. Près des deux tiers de ces documents sont très effacés, ou bien oblitérés par des altérations de surface, si bien qu'on ne peut en tirer que peu d'informations sûres. En revanche, les documents lisibles, complètement ou partiellement, forment un ensemble homogène et riche de renseignements sur le site, sur la vie des Oasis et même sur l'histoire égyptienne.

Dans cette présentation préliminaire, nous aborderons successivement la datation, le contenu des documents et la prosopographie.

2.2.2.1. La datation

L'ensemble des ostraca démotiques découverts dans le temple de Manāwīr et ses annexes présentent des traits paléographiques qui les rattachent au stade dit « archaïque » ou « ancien » de l'écriture démotique, c'est-à-dire à la période comprise entre la XXVI^{e} et la XXX^{e} dynastie. Par chance, un grand nombre d'entre eux sont des contrats pourvus d'un protocole de datation, et mentionnent donc la date et le nom du souverain régnant. Les deux noms royaux qui reviennent le plus souvent sont Artaxerxès et Darius. L'identification du premier est aisée car les dates qui lui sont associées s'échelonnent entre l'an 22 et l'an 38. Seul, Artaxerxès I^{er} Macrocheiros a connu en Égypte un règne d'une aussi longue durée, ce qui permet de situer les ostraca en question entre 443 et 427 av. J.-C. Un contrat fragmentaire (n^{o} 692), dont le basilonyme est en lacune, est daté d'un an 40 qui ne peut être attribué qu'à ce même souverain, aucun autre roi de cette époque n'ayant été au pouvoir pendant une aussi longue période.

Le cas de Darius peut paraître plus embarrassant. Si l'on peut d'emblée éliminer Darius III Codoman au règne trop éphémère, il est légitime d'hésiter entre le grand Darius et son arrière petit-fils Darius II. Le premier pourrait être préféré de prime abord car ses attestations en Égypte, tant hiéroglyphiques que démotiques, sont très abondantes [12], alors que le second paraît pratiquement absent de la documentation égyptienne. On ne peut en effet attribuer à ce dernier aucune inscription hiéroglyphique avec certitude [13], ni aucun document démotique de manière incontestable [14]. Les seuls témoignages de son gouvernement en Égypte sont jusqu'à présent quelques papyrus araméens d'Éléphantine [15]. C'est pourtant à lui que nous attribuerons

12 Pour les textes démotiques, cf. H.-J. Thissen, *Enchoria* 10, 1980, p. 114-117.

13 Les inscriptions du temple d'Hibis à Kharga qui lui ont été anciennement attribuées (cf. H. Gauthier, *Livre des Rois* IV, p. 154 sq.) doivent incontestablement être rapportées à Darius I^{er}. Notons qu'un texte célèbre du temple d'Edfou, daté de Ptolémée X, fait une allusion rétrospective à l'an 19 de Darius II, cf. D. Meeks, *Le grand texte des donations au temple d'Edfou*, *BdE* 59, 1972, p. 134 sq. De la même manière, une stèle du Sérapéum d'époque ptolémaïque évoquerait un Apis mort en l'an 11 de ce roi perse, cf. D. Devauchelle, *Acta Demotica (Acts of fifth Int. Conf. for Demotists)*, 1994, p. 104-106.

14 Un papyrus démotique (P. Vienne 10150) a été situé sous Darius II par E. Lüddeckens (cf. Thissen, *op. cit.*, p. 117). Il semble pratiquement certain aujourd'hui qu'il date de Darius I^{er}, cf. D. Devauchelle, *Transeuphratène* 10, 1995, p. 38 sq., et P.W. Pestman, *Les papyrus démotiques de Tsenhor*, 1995, p. 131, n. 6.

15 Cf. P. Grelot, *Documents araméens d'Éléphantine*, n^{os} 6, 39-41, 47-49, 55, 61, etc.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

sans l'ombre d'un doute tous les documents de Manāwīr mentionnant le nom de Darius. Les arguments sont à la fois chronologiques, paléographiques, prosopographiques et historiques.

Chronologiquement, les dates s'échelonnent entre l'an 2 et l'an 18, ce qui peut convenir aussi bien à Darius I^er^ qu'à Darius II. Cependant, dans le cas de Darius I^er^, on observerait un hiatus de près de 60 ans entre le dernier document daté de Darius et le premier d'Artaxerxès. L'absence de tout texte daté de Xerxès serait remarquable. S'il s'agit de Darius II, les ostraca datés de ce règne suivent normalement ceux d'Artaxerxès sans solution de continuité.

Paléographiquement, les ostraca datés de Darius présentent des traits relativement « modernes » que l'on n'a pas l'habitude d'observer dans les papyrus du début de l'époque perse. De surcroît, ils paraissent dans leur ensemble moins archaïques que les ostraca datés d'Artaxerxès.

La prosopographie, si elle n'autorise guère de certitudes, permet cependant d'affirmer l'homogénéité de tous les ostraca datés de Darius : il n'est pas possible de les répartir entre les deux règnes tant les personnages mentionnés les relient étroitement entre eux.

Enfin, un détail de valeur historique situe de manière certaine toute cette série sous le règne de Darius II : il s'agit de l'unité de compte dans laquelle sont calculées les indemnités à payer par le déclarant en cas de non respect des clauses du contrat. On sait qu'à l'époque perse, l'étalon monétaire employé dans de telles clauses de pénalité est le *deben* d'argent fondu de la trésorerie du temple de Ptah à Memphis. Or, plusieurs ostraca de Manāwīr font exception à cette règle, substituant à l'ancien étalon le statère grec, c'est-à-dire la tétradrachme athénienne. Ils sont datés des années 14 à 17 d'un Darius qui ne peut être en l'occurrence que le second roi de ce nom.

Ainsi, la plus grande partie de notre documentation se situe sous les deux derniers règnes de la première domination perse, ce qui en constitue à la fois l'originalité et l'intérêt, puisque cette période est sans doute l'une des moins bien documentées de l'histoire égyptienne.

Enfin, certains ostraca mentionnent d'autres rois qui doivent se situer immédiatement après Darius II. Ainsi, deux d'entre eux (n^os^ 196 et 198) sont respectivement datés de l'an 5 et de l'an 7 de Néphéritès, fondateur de la XXIX^e^ dynastie dont les attestations documentaires sont particulièrement rares [16]. Deux autres (n^os^ 733 et 726 + 751), aux protocoles malheureusement assez effacés, sont datés des années 5 et 6 d'un roi dont le nom ne peut guère se lire autrement que « Psammétique ». Un tel nom royal semble à première vue renvoyer à une époque bien antérieure à notre documentation [17]. En fait, nos ostraca confirment ce qu'un passage de Diodore de Sicile pouvait faire soupçonner, à savoir que le fondateur de la XXVIII^e^ dynastie, Amyrtée, a également utilisé le nom de Psammétique [18]. Enfin, un ostracon (n^o^ 620) est daté de l'an 3 d'un roi dont le nom, écrit semble-t-il en surcharge, peut se lire *ꜣrṯ*. Il est clair qu'il doit être situé après Darius II car la clause de pénalité est libellée en statères.

16 Cf. Cl. TRAUNECKER, *BIFAO* 79, 1979, p. 408-410.

17 Aux trois rois saïtes bien connus, il convient d'ajouter Psammétique IV dont l'historicité du règne (entre Darius I^er^ et Xerxès) a été démontrée par PESTMAN, *Grammata Demotika (Fs. Lüddeckens)*, 1984, p. 145-155.

18 Cf. Diod. XIV,35,4. L'identité de ce Psammétique et d'Amyrtée a été postulée par E. DRIOTON, J. VANDIER, *L'Égypte*, p. 606, n. 1. Le P. Berl. 13571, contrat démotique daté de l'an 5 d'un roi Psammétique, doit, selon toute évidence, être rapporté au même règne, et non à ceux de Psammétique II (*éd. pr.*, cf. THISSEN, *op. cit.*, p. 109) ou de Psammétique III (PESTMAN, *Tsenhor*, 1995, p. 131, n. 3).

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

Peut-être faut-il y voir une graphie abrégée de Arta<xerxès> qui serait alors le deuxième du nom et dont on sait qu'il était encore reconnu à Éléphantine au début de l'an 4 [19]. Cet ostracon confirmerait alors la prolongation de l'occupation perse dans le sud du pays pendant trois ans au moins après la prise de pouvoir d'Amyrtée dans le Delta.

2.2.2.2. Le contenu

En premier lieu, ce sont les contrats, au nombre de plusieurs dizaines, qui forment le groupe le plus impressionnant des ostraca de ʿAyn Manāwīr, leur intérêt ne se limitant pas à leurs seuls protocoles de datation. Le contenu de ces contrats est très varié et donne un bon aperçu de l'organisation de la communauté qui dépendait du temple et des conditions particulières de la vie dans l'oasis de Douch à cette époque.

Ainsi, plusieurs actes traitent de transactions concernant les périodes de service à effectuer dans le temple, sous la forme de baux pour une période limitée et moyennant le reversement d'une part des bénéfices au titulaire de la charge. Les conditions parfois très précises qui accompagnent de tels contrats sont très instructives pour comprendre le fonctionnement du temple ainsi que les rapports qu'il entretenait avec le temple voisin de l'Isis de Douch.

D'autres contrats paraissent spécifiques aux Oasis puisqu'ils concernent la répartition de l'eau d'irrigation distribuée par le réseau complexe des *qanât* que l'archéologie permet par ailleurs de restituer. Jusqu'à présent, on ne connaissait qu'un seul exemple de ces documents [20]. On apprend ainsi que le droit d'utiliser l'eau de chaque *qanât* dûment désignée, pendant une période déterminée (sous la dénomination de *hrw n mw* « jour d'eau ») et sous des conditions particulières (prenant en compte par exemple l'existence éventuelle d'arbres arrosés par l'eau de ces *qanât*), faisait l'objet d'une transaction onéreuse.

Également liés à un aspect particulier du milieu naturel des Oasis, des contrats de location ou de vente de concessions de chasse aux oiseaux migrateurs sont jusqu'à présent sans parallèle dans la documentation démotique. Le plus spectaculaire (nº 738) concerne la concession à bail du droit de chasser les oiseaux-*kmj* (sans doute différant de *kjmj*, ϭⲁⲓⲙⲉ, qui désigne la poule domestique), moyennant la livraison annuelle de cent de ces volatiles au bailleur. Une clause de sécurité prévoit la possibilité pour ce dernier, en cas de défection du déclarant, de prendre sa part directement sur les prises effectuées par des enfants dont on devait par ailleurs tolérer le braconnage.

D'autres pièces d'un type plus courant, tels des contrats de prêts de céréales, complètent cet ensemble documentaire de première importance dont de nombreux détails formels, qui diffèrent nettement des habitudes notariales de la Vallée, méritent également un examen attentif.

En-dehors des contrats, il faut mentionner un certain nombre de reçus concernant le service du temple, essentiellement la rétribution des périodes de service des prêtres et de leurs suppléants, ainsi que la livraison de l'huile pour l'éclairage du temple. Il y a aussi quelques lettres privées, de

19 Cf. P. Grelot, *op. cit.*, nos 50-53.
20 Cf. D. Devauchelle, « *Les problèmes institutionnels de l'eau (colloque de Vogüe)* », 1994, p. 153-156.

nombreuses pièces comptables et des listes de noms, documents moins attrayants mais dont l'ensemble pourra fournir de précieux renseignements complémentaires.

2.2.2.3. PROSOPOGRAPHIE

Dans une documentation portant sur une période d'un demi-siècle, provenant d'un site qui ne fut sans doute jamais très peuplé, il est inévitable que les mêmes personnes soient citées plusieurs fois et qu'ainsi l'on puisse espérer reconstituer les différentes familles qui prospérèrent en ce lieu, les rapports qu'elles entretinrent entre elles, l'évolution de ceux-ci, etc. Pourrait-on alors envisager une véritable monographie historique d'un temple égyptien des Oasis sous la domination perse ? Malheureusement, un tel objectif est difficilement réalisable car la recherche prosopographique, nécessaire à une telle entreprise, se heurte à des écueils considérables. Tout d'abord, les scribes de Manāwīr n'avaient pas l'habitude, contrairement à nombre de leurs collègues de la Vallée, de mentionner les titres des personnes impliquées dans les documents, ce qui nous empêche de connaître les fonctions qu'ils occupaient et leur position sociale. Ensuite, l'homonymie constitue dans nos textes un véritable fléau pour le chercheur. Combien de *Ḥr* fils de *Ḥr-ḫb* ou de *Ḥr-ḫb* fils de *Ḥr* ont-ils sévi dans ce temple ? Il est difficile pour l'instant de répondre et seul un examen approfondi de toutes les données pourra peut-être fournir quelques certitudes.

Malgré tout, deux personnages paraissent émerger de cette foule indistincte. Ils se nomment Harsiésé (*Ḥr-s3-'Is.t*) et Ounamenheb (*Wn-'Imn-Hb*), sans doute le père et le fils. Leurs interventions sont tellement fréquentes dans la dernière décade du V^e^ siècle, et dans des domaines si divers, qu'on peut soupçonner qu'ils occupèrent alors une position prédominante dans la localité de Manāwīr, aussi bien dans la gestion du temple que dans celle du terroir environnant. Malheureusement nous ignorons leurs titres et nous ne pouvons deviner leurs activités qu'à travers les transactions dans lesquelles nous les trouvons impliqués.

Règne année, mois	numéro du document	espace, couche	principale donnée prosopographique *
Artaxerxès I^er^ *Macrocheiros*			
an 22, Mésorê	O.25	E/089	
an 25, Epiphi (ou Phaménoth ?)	O.667	O1/255	
an 26, Payni	O.558	K/234	
an 26, Choiak	O.181	D/188	
an 29, Thoth	O.997	N/451	
an 33 (32 ?), Méchir	O.564	P3/254	
an 34, (mois non indiqué)	O.922	C/165	
an 35, Pharmouthi	O.149+151	C/175	
an 38, Tybi (ou Pachons ?)	O.194	D/188	
an 40, [?]	O.692	O1/255	1^er^ contr. : Oun. [f. Harsiésé ?]
an [x+] 3, Méchir (ou Payni ?)	O.204	C/175	
Artaxerxès (sans date)	O.654	O1/255	2^e^ contr. : Harsiésé f. Oun.

Liste des ostraca datés de ʿAyn Manāwīr.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

Règne année, mois	numéro du document	espace, couche	principale donnée prosopographique *
Darius II *Nothos*			
an 2 (3 ?), Tybi	O.677	O1/255	2e contr. : Harsiésé f. Oun.
an 2, Phamenoth	O.182	D/188	
an 3, Phaophi	O.272	E/169	
an 4, Méchir	O.188	D/188	
an 7, Phamenoth (Darius ?)	O.820	G/309	scribe : Oun. (?) f. [Harsi]ésé
an 10, Hathyr	O.898	C/398	
an 10, Phamenoth (ou Epiphi ?)	O.676	O1/255	
an 11 (12 ?), Phamenoth (?)	O.691	O1/255	
an 12 (?), Tybi	O. 943	C/408	
an 12, Mésorê (Darius ?)	O 624+642	N/253	
an 14, Choiak	O.840	Z2/336	
an 14, Mésorê	O.661	O1/255	2e contr. : Harsiésé f. Oun.
an 16, Phaophi	O.623	O1/255	
an 16, Tybi	O.698	O1/255	
an 16, Epiphi (ou Phamenoth ?)	O.180	D/188	2e contr. : Oun. f. Harsiésé
an l6, Epiphi (?)	O.635	Ol/255	scribe : Oun. f. Harsiésé
an 16, Mésorê	O.742	O1/296	2e contr. : Oun. f. Harsiésé
an 17, Phaophi	O.634	O1/255	scribe : Oun. f. Harsiésé
an 17, Tybi	O.657	O1/255	2e contr. : Harsiésé f. Oun.
an 17, Tybi	O.750	O1/296	2e contr. : Oun. f. Harsiésé
an 17, Tybi	O.789	O1/296	2e contr. : Oun. f. Harsiésé
an 17, Pachons	O.738	O1/296	2e contr. : Harsiésé f. Oun.
an 17, Pachons	O.788	O1/296	2e contr. : Oun. f. Harsiésé
an 18 (?), Méchir (?)	O.748	O1/296	2e contr. : Oun. f. Harsiésé
Artaxerxès II *Mnemon* **(?)**			
an 1, Mésorê (*ꜣ[...* = Artaxerxès ?)	O.683	O1/255	2e contr. : Harsiésé f. [Oun. ?]
an 3, Tybi (*Ꜣrṯ* = Artaxerxès ?)	O.620	O1/255	scribe : Oun. f. Har[siésé]
Psammétique V (= Amyrtée)			
an 5, Pharmouthi	O.733	O1/296	2e contr. : Harsiésé f. Oun.
an 6, Phamenoth	O.726+751	O2/291	
Nephéritès Ier			
an 5, Pharmouthi	O.196	D/188	
an 7, Tybi (ou Pachons ?)	O.198	D/188	2e contr. : *Tꜣ-š r. t-Mn* f. Harsiésé
* contr. = contractant ; Oun. = Ounamenheb (*Wn-ʿImn-Hb*) ; f. = fils de.			

Liste des ostraca datés de ʿAyn Manāwir (suite).

2.2.3. La céramique d'époque perse

2.2.3.1 Présentation générale des pâtes

Les argiles locales

L'argile utilisée dans presque tous les cas est locale. Il s'agit de cette argile de couleur rouge, orangé vif à rose dans certains cas, qui est typique de cette région. Il existe néanmoins quelques exceptions peu nombreuses.

Pour l'argile des Oasis, le nombre et la taille des inclusions varie considérablement selon la finesse de la pâte voulue par le potier en fonction du type de production. Le qualificatif de *pâte fine* est donné quand la granulométrie des inclusions n'excède pas le millimètre et si la matrice est serrée. Une *pâte moyennement fine* consiste en une argile qui comporte un grand nombre d'inclusions minérales bien visibles à l'œil nu. La pâte est qualifiée de *grossière* quand les inclusions sont très nombreuses et atteignent parfois plus de 5 millimètres ; en plus d'une granulométrie importante, de nombreux trous sont fréquents dans la matrice.

Les inclusions sont essentiellement minérales : quartz (sable), nodules noirs et rouges, mais surtout les plaquettes beiges (schiste), qui sont caractéristiques de la pâte des Oasis, et des nodules vraisemblablement ferrugineux de couleur rouge brique.

Le choix dans le traitement de surface est peu varié : pseudo-engobe (lissage « mains mouillées »), engobe orangé, engobe rouge assez souvent poli pour certaines catégories de jarres moulurées (groupe 9), les coupes carénées à marli (groupe 3) ainsi que pour une partie des coupelles-encensoir (groupe 6). Les engobes blancs sont fréquemment appliqués sur un type de *siga* à col assez court (groupe 14).

Il n'existe qu'un seul cas de surface noire brillante et à cœur gris homogène (gourde MT 448-8 non présentée), il s'agit de l'unique exemple recensé de cuisson réductrice.

Presque toute la céramique « culinaire » à parois épaisses, les jattes et certaines catégories de *siga* présentent une tendance nette à la vitrification. La surface, qui est généralement rugueuse, passe par toute la gamme du rouge sombre au noir goudron mat. On constate pour ce type de pâte la présence de très nombreuses et parfois très grosses plaquettes de couleur beige, fréquemment jusqu'à 5 mm de longueur.

D'une façon générale la céramique dite *fine* est pratiquement absente. Elle n'apparaît clairement que dans deux cas où l'argile utilisée est effectivement très fine, de couleur rose clair, et marque une réelle tendance à se déliter comme l'argile rose d'Assouan (petit pot globulaire MT 175-25 et petit pichet MT S-2). L'appartenance de cette pâte fine à l'argile rouge locale des Oasis reste encore à prouver.

Des expérimentations sur les argiles locales seront effectuées prochainement. Dans un premier temps on procédera à un ramassage, et ensuite à des cuissons expérimentales dans un four.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

Les pâtes de type calcaire

Il existe quelques rares cas de pâte calcaire au cœur verdâtre à rosé. Elles sont vraisemblablement originaires de la Vallée, et par là même, d'une grande importance pour déceler les échanges qui existaient entre les Oasis et la vallée du Nil. L'existence de pâte calcaire dans le matériel céramique des Oasis est attestée dès la fin de l'Ancien Empire à Balat [21].

Elle est plus ou moins fine selon la taille des inclusions, quartz et nodules de calcaire. La surface est souvent verdâtre, ce qui est typique des cas de surcuisson des pâtes calcaires. Sinon elle est plus généralement de couleur blanc à jaune. Il n'existe qu'un cas de pâte calcaire très fine (groupe 16, fig. 57, petit pichet à décor brun concentrique sur la panse). La pâte possède un cœur rosé aux franges blanches très fines, aucune inclusion n'est visible à l'œil nu.

Un type très particulier de pâte s'associe au groupe 10 (T 38 et T 39, fig. 38 à 42) des grandes jarres à stries plates et régulièrement disposées sur toute la panse. Il s'agit vraisemblablement d'une pâte de type calcaire assez fine et dure. Elle se distingue de l'argile locale normalement utilisée par un cœur rouge-rosé à verdâtre avec des franges extérieures fines grises ; les inclusions sont essentiellement représentées par de nombreux petits nodules calcaires, et des quartz. La granulométrie est fine. Toutes les céramiques sont à surface blanche à jaune, verdâtre dans certains cas de surcuisson. Les parois sont à surface très douce, et parfois presque brillante pour la famille T 39. Cette catégorie suscite l'intérêt, si, comme nous le pensons, ces céramiques proviennent bien de la Vallée. L'absence de copie en pâte locale est alors un indice intéressant à signaler.

2.2.3.2 Les formes

Il ne s'agit ici que de donner une cartographie des principaux groupes rencontrés au cours de ces deux années de fouille ; ce travail ne se prétend pas exhaustif. On pourra même être surpris du choix des groupes de céramiques qui semblent peu représentatifs en pourcentage. Il s'agit d'un choix arbitraire qui tente de donner les lignes les plus évocatrices du matériel, dans l'attente de la publication générale.

On présentera quelques remarques sur les types de décor rencontrés. Les cas particuliers de certains récipients qui sont uniques en nombre (vase Bès, *lécythe* attique, gourde du Nouvel An, alabastron, situle), tant en céramique que dans d'autres matériaux, seront exposés à la suite de la présentation générale des groupes. Leur principal intérêt réside dans leur valeur chronologique et « fonctionnelle », du fait de leur présence dans un temple.

Les céramiques et les objets présentés en dessin sont tous en numérotation continue, accompagnés du numéro de couche (MT-). Les dessins sont reproduits à l'échelle 1/4 (sauf indication contraire). La totalité des dessins et des encrages a été exécutée par Hussein al-Shahat.

21 P. Ballet, *in* G. Soukiassian, M. Wuttmann *et alii*, « Les ateliers de potiers de'Ayn-Aşil », *FIFAO* 35, 1990, p. 119-121.

CORPUS DES CÉRAMIQUES D'ÉPOQUE PERSE

Groupe 1. *Les petits bols à carène T1,* 2,2 %

Argile locale fine engobée clair ou lissage simple « mains mouillées » à surface orangé à clair.

Il s'agit vraisemblablement d'un cas de transposition d'un modèle perse achéménide, à l'origine en métal, copié ici en matériau céramique. Ces formes sont également connues en verre [22].

Fig. 15. MT 313. Engobe blanc à l'extérieur. Le lissage est moyen.

Fig. 16. MT 7/MT14-2. Surface beige-rosé à l'extérieur. Le lissage est moyen. Fond tournassé assez grossièrement.

Groupe 2. *Les coupes à marli et à base annulaire avec ou sans carène T 3 et T3 D,* 2,9 %

Argile locale moyennement fine.

Fig. 17. MT 255-8 (*T3*). Surface claire granuleuse surcuite. Lissage grossier.

Fig. 18. MT 489-8 (*T3 D*). Engobe épais rouge. Il peut être parfois poli pour cette famille, mais le travail de façonnage reste peu soigné.

Groupe 3. *Les coupes à marli T10 T11 T11',* 3,3 %

Argile locale moyennement fine à grossière.

Fig. 19. MT 175 -(*T11*). Pâte présentant de nombreuses plaquettes de schiste. Surface claire, intérieur engobé rouge ? De grosses cavités apparaissent en surface. Lissage très peu soigné.

Fig. 20. MT 16-11(*T 10*). Identique au nº 19. Surface claire.

Fig. 21. MT 408-C (*T 11'*). *Idem* mais surface orangé assez bien lissée.

Groupe 4. *Les coupelles-lampe carénées T6,* 0,8 %

Argile locale moyennement fine.

Fig. 22. MT 256 nº 601. Pâte assez fine, dure, vraisemblablement surcuite. Surface blanc-sale, très rugueuse. Les bords sont brûlés. La lèvre a été aménagée, par un petit enlèvement de pâte exécuté au couteau, avant la cuisson, afin d'y placer une mèche.

Groupe 5. *Les petites lampes coniques T 62D,* 2,2 %

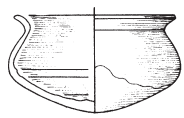
Argile locale moyennement fine.

Tous les exemplaires appartenant à cette famille présentent les mêmes traces de feu sur les bords et au fond à l'intérieur.

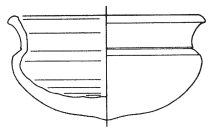
Fig. 23. MT 175. La pâte est de qualité moyenne et contient parfois de grosses plaquettes de schiste. Mais elle est sonore et bien cuite.

22 Pour les modèles de métal perses, on consultera J.D. COONEY, « Persian Influence in Late Art », *JARCE* 4, 1965, p. 40, mais également E. STERN, *Material Culture of the Land of the Bible in the Persian Period 538-332 B.C.* I, Warminster, 1982, p. 145, fig. 238 pour les modèles de verre de ce type de bol : E.M. STERN, B. SCHLICK-NOLTE, *Frühes Glas der alten Welt 1600 v. Chr. - 50 n. Chr.,* Stuttgart, 1994, p. 166.

Groupe 1.

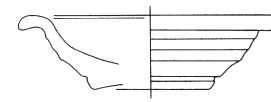


15

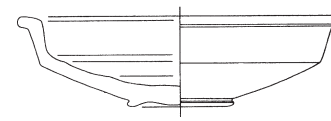


16

Groupe 2.

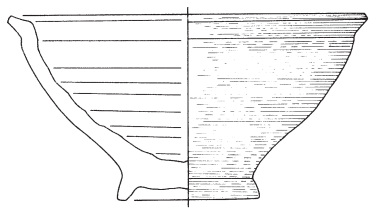


17

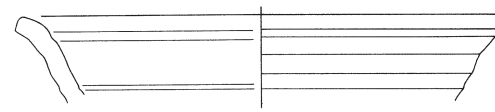


18

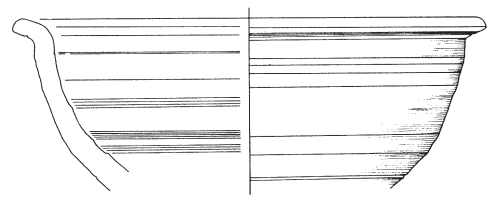
Groupe 3.



19

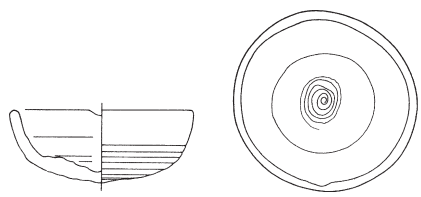


20



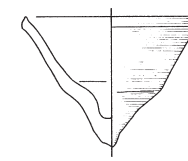
21

Groupe 4.



22

Groupe 5.



23

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

Groupe 6. *Les coupelles-encensoirs à fond plat T 63 A, B* 11, 4 %

Argile locale moyennement fine.

Deux familles coexistent : l'une à surface claire de couleur orangée, l'autre à engobe rouge poli.

Tous les exemplaires appartenant à cette famille présentent les même traces de feu sur les bords et au fond. Parfois même un résidu noir solide brillant, placé au fond du récipient, a été conservé.

Fig. 24. MT 175-13 (*T63 A*). Pâte de qualité moyenne.
Les inclusions minérales sont nombreuses mais de petite dimension. Surface orangée.

Fig. 25. MT 489-9 (*T63 B*). Pâte identique, mais un engobe rouge poli recouvre la surface.

Groupe 7. *Les jattes de cuisson T13, 7,7%, T14, 4,5 %, T15,* 0,5 %

Argile locale grossière.

La majorité des exemplaires examinés présente des traces de feu sur les bords. La pâte peut être légèrement surcuite, à parois sonores, et donner un aspect vitrifié rouge à noirâtre et une surface rugueuse. La surface ne semble pas engobée dans tous les cas, elle est alors généralement de couleur orangée. Le lissage est peu soigné.

Fig. 26. MT 4-2 (*T15*).

Fig. 27. MT 16-10 (*T14 B*).

Fig. 28. MT 448-1 (*T13*). Engobe rouge épais.

Fig. 29. MT 165-C (*T14 C*).

Groupe 8. *Les jarres-marmites T18A, 10,3 %, T20'A, 5,1 %, T18B, 4,2 %, T25,* 0,2 %

Argile locale grossière à plaquettes nombreuses et parfois de grande taille.

La totalité des exemplaires présente des traces de feu. La surface (du moins pour les marmites de taille moyenne et de grande taille, à parois épaisses) est rugueuse, vitrifiée, variant du rouge au noir.

Fig. 30. MT291 nº 740 (*T18 A'*) petite marmite à parois fines.

Fig. 31. MT 425-1 (*T20' D*).

Fig. 32. MT 409 nº 1053 (*T18 A*).

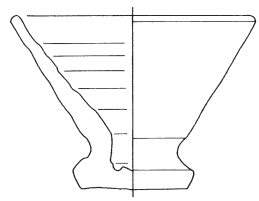
Fig. 33. MT 408-C (*T25*).

Fig. 34. MT 244-2 (*T18 B*).

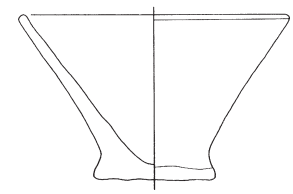
Fig. 35. MT 24-3 (*T24 A*).

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

Groupe 6.

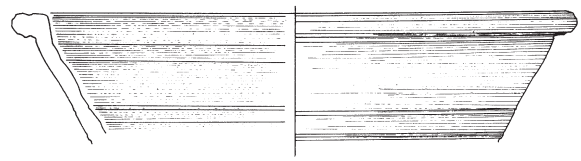


24

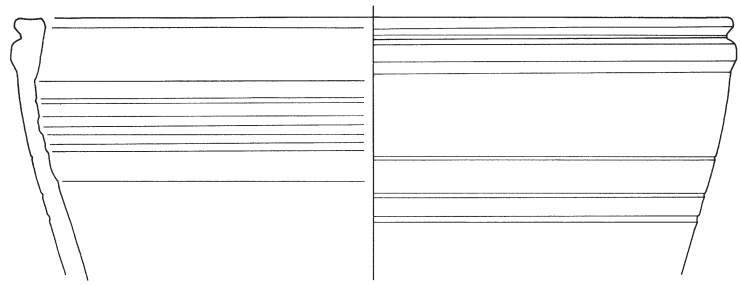


25

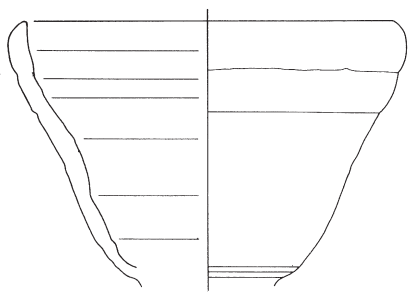
Groupe 7.



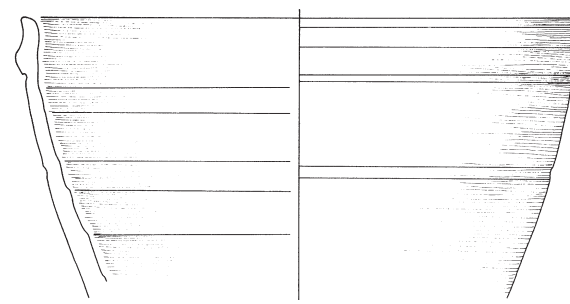
26



27



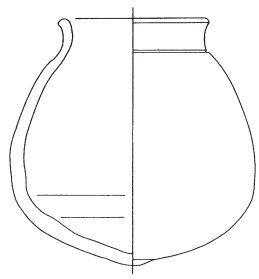
28



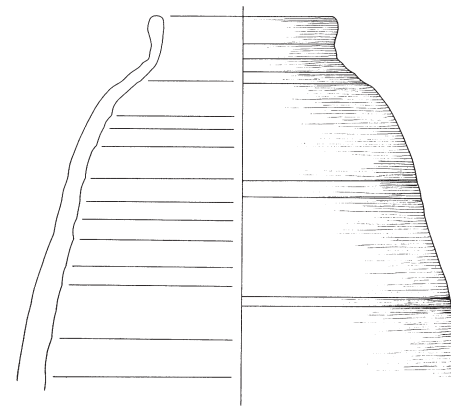
29

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

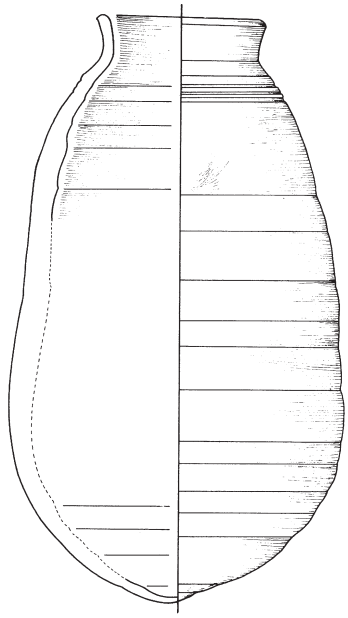
Groupe 8.



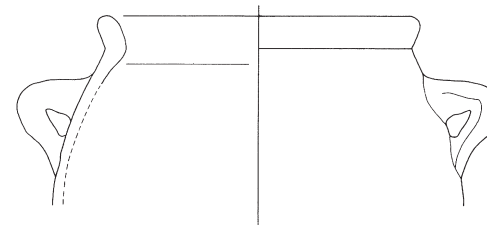
30



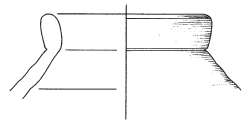
31



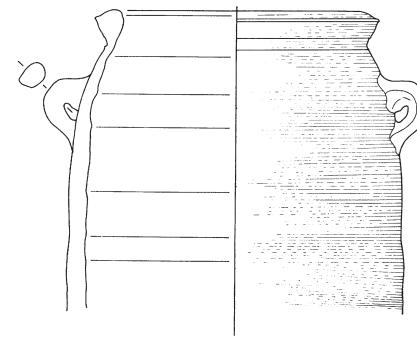
32



33



34



35

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

Groupe 9. *Les jarres moulurées à engobe rouge poli T37,* 5,1 %

Argile locale moyennement grossière.

Fig. 36. MT 507-1.

Fig. 37. MT 507-2.

Groupe 10. *Les jarres à bandeaux moulurés et à stries plates à surface blanche T38 T39,* 1,1 %

Pâte calcaire.

Le traitement de surface est souvent de faible qualité, des barbules de pâte sont parfois présentes. Malgré cela, la surface est généralement douce, voire presque polie dans un cas.

Fig. 38. MT 255-7 (*T39*). Surface « polie ». Inscription à l'encre noire sur le haut de la panse (graphie perse). Cf. *supra* § 2.1.2.

Fig. 39. MT 175 (*T38*).

Fig. 40. MT2-3 (*T38*).

Fig. 41. MT 313 nº 1023 (*T40*).

Fig. 42. MT 2-1 (*T39'*).

Groupe 11. *Les jarres à bec verseur T70',* 1,4 %

Argile locale moyennement fine à grossière à surface claire ou à engobe rouge poli.

Fig. 43. MT 524-2. Argile grossière. Engobe rouge-orangé, bords noirs de fumée. Surface rugueuse.

Fig. 44. MT 489-11. Argile moyennement fine. Engobe rouge poli. On peut rapprocher cette famille du groupe 9.

Groupe 12. *Les jarres à marli T32,* 4,1 %

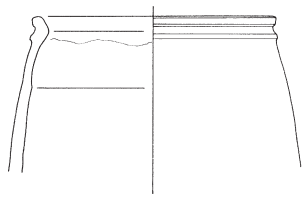
Argile locale moyennement grossière à grossière.

Fig. 45. MT 4-8 (*T32*). Argile grossière. Surface rugueuse, vitrifiée de couleur brun-rouge.

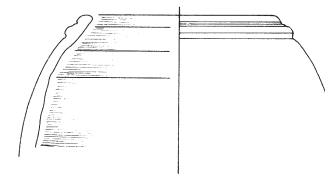
Fig. 46. MT 24-4 (*T33*). Argile assez grossière. Engobe clair, bien lissé. Les bords sont noircis par le feu.

Fig. 47. MT 296 nº 796 (*T30'A*). Argile moyennement grossière. Engobe de couleur crème et décor de bandes brunes disposées horizontalement.

Groupe 9.

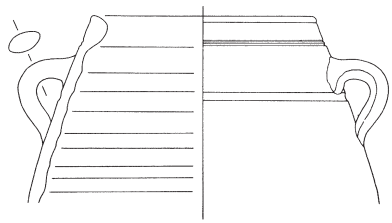


36

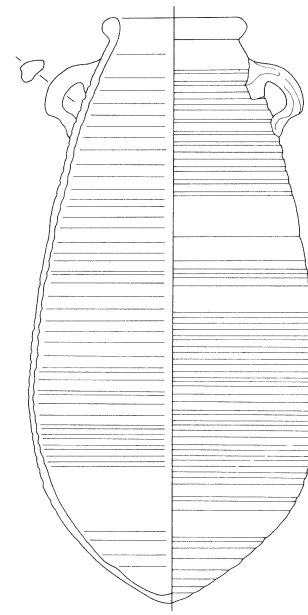


37

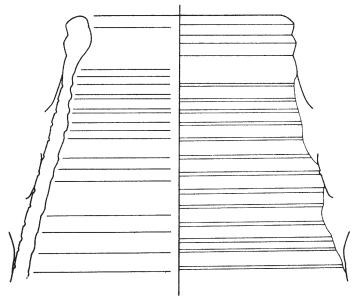
Groupe 10.



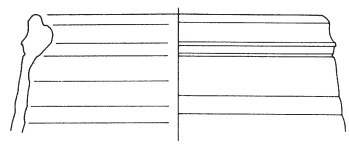
38



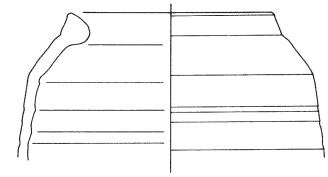
41 (éch. 1/8)



39



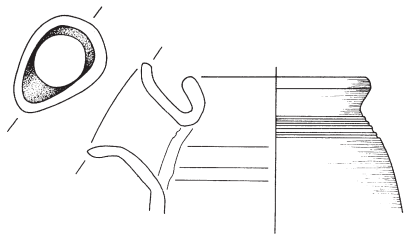
40



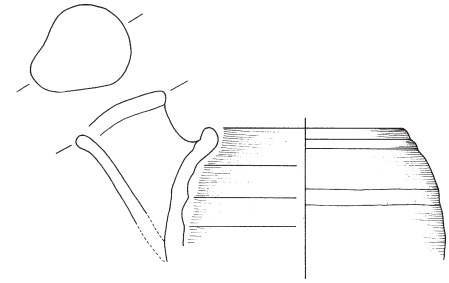
42

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

Groupe 11.

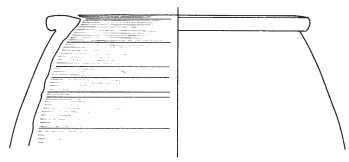


43

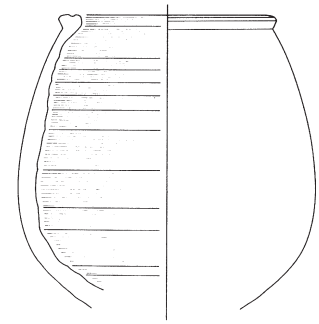


44

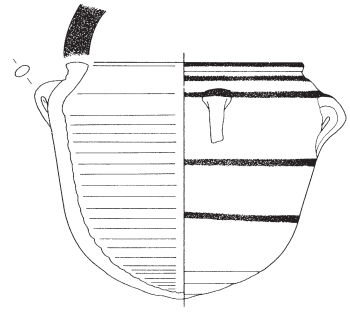
Groupe 12.



45



46



47

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

Groupe 13. *Les jarres à haut col décorées T56,* 0,2 %

Argile locale moyennement grossière.

Fig. 48. MKA-22 nº 1045. Argile surcuite, rugueuse au toucher et de couleur gris foncé. Le décor, qui n'est visible qu'en « négatif », est composé de bandes horizontales. Il est disposé régulièrement sur le col et sur la panse.

Fig. 49. MT173-164. Engobe blanc avec décor floral peint en brun.

Groupe 14. *Les siga T44, 7,7 %, T46, 3,7 %, T 48,* 0,2 %

Argile locale généralement grossière à plaquettes nombreuses et de grande taille.

La surface peut être rugueuse, vitrifiée d'une couleur variant du rouge au noir, ou simplement orangé. On note dans quelques cas l'utilisation d'un engobe blanc, parfois décoré de motifs floraux simples ou de bandes peintes de couleur brune, cf. *infra* § 2.2.3.3., fig. 62. Les siga peuvent être avec ou sans filtre.

Fig. 50. MT 188-1 (*T46*). Surface orange rugueuse, travail de façonnage très grossier.

Fig. 51. MT 255-12 (*T44 A*). Engobe blanc assez bien lissé.

Fig. 52. MT 4-1 (*T44*). Surface vitrifiée rouge foncé. Aspect très grossier. Décor de bandes brunes.

Fig. 53. MT 291 nº 752. Surface claire. Travail très irrégulier.

Fig. 54. MT 16-13 (*T48*). Siga à filtre. Engobe blanc, lissage assez soigné.

Groupe 15. *Les gourdes T50,* 2,5 %

Argile locale.

Fig. 55. MT 175-12. Argile assez grossière. Engobe épais rouge très bien lissé. Une croûte d'argile non cuite enveloppait encore la panse de la gourde.

Fig. 56. MT 26-41. Argile locale assez fine. Un engobe brun clair bien lissé la recouvre.

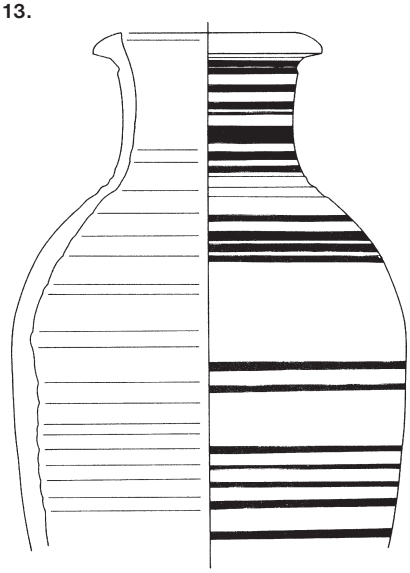
Groupe 16. *Les petits pichets globulaires décorés T78A,* 0,2 %

Pâte calcaire fine.

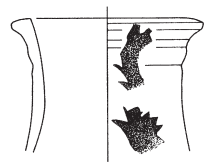
Fig. 57. MT 400-1. Sur la surface blanche très douce, un décor de couleur brun se déroule sur la panse. Il est composé de bandes et de lignes concentriques. L'ouverture trilobée est modelée hâtivement à la main.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

Groupe 13.

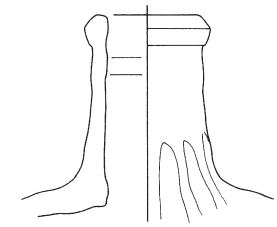


48

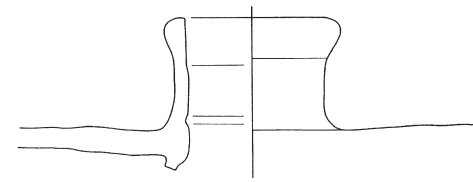


49

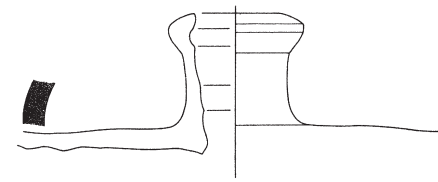
Groupe 14.



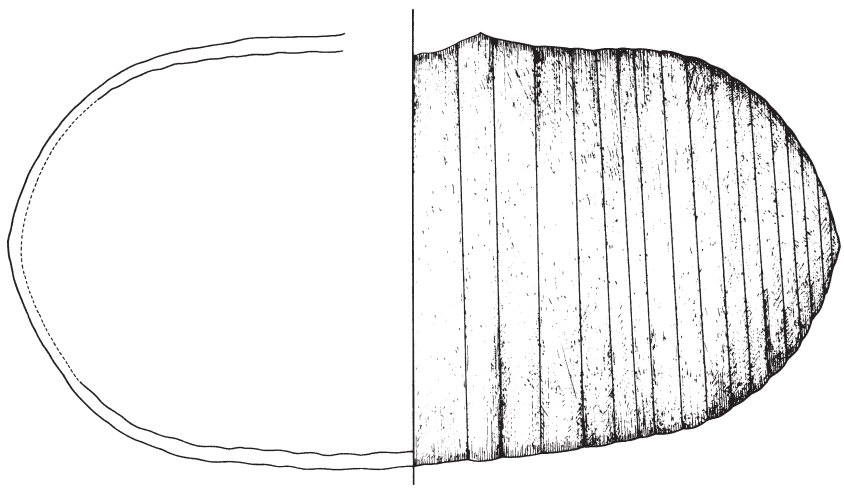
50



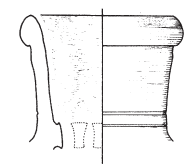
51



52



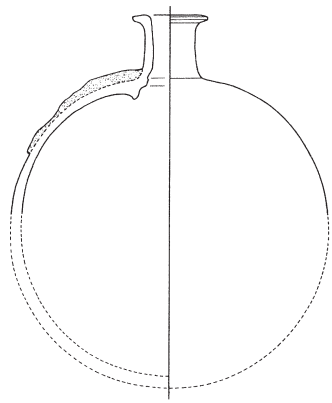
53



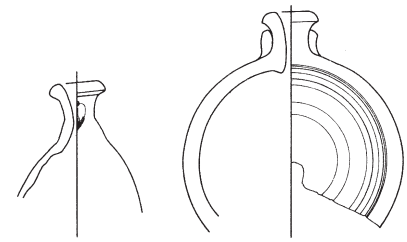
54

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

Groupe 15.



55



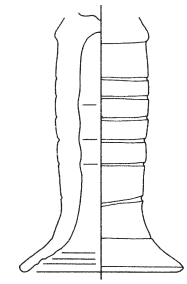
56

Groupe 16.



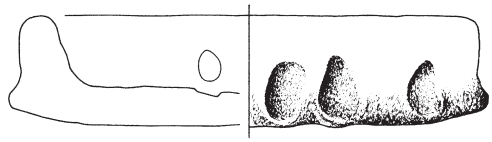
57

Groupe 17.

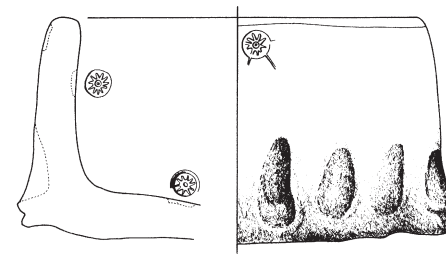


58

Groupe 18.



59



60

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

Groupe 17. *Les encensoirs hauts à pied T73,* 1,1 %

Argile locale assez grossière.

Fig. 58. MT 255 nº 710. La surface est claire, le lissage très moyen.
Le décor est constitué par des incisions profondes disposées tout le long du pied.

Groupe 18 *Les dokka*

Hors pourcentage, 2 tessons sur 3 appartiennent à la famille des *dokka.*

Pâte grossière à dégraissant végétal.

Fig. 59. MT 17. Forme basse. Une empreinte de forme ovale vide subsiste sur le fond à l'intérieur.

Fig. 60. MT175 nº 337. Forme haute. Des empreintes de forme ronde, de type « rosette », sont disposées à l'intérieur et à l'extérieur du récipient (voir également fig. 70B).

Les estampilles disposées sur les *dokka* sont étudiées *infra* 2.2.5.2.

2.2.3.3. Remarques sur les décors

Les décors sont peu nombreux et très peu variés. Il s'agit essentiellement de bandes horizontales brunes (cf. *supra* § 2.2.3.2., fig. 48 et fig. 52) et, dans quelques cas, rouges, avec de larges zones engobées de blanc. Ce décor s'adresse surtout aux jarres et aux *siga*. Un type de décor fréquent pour les larges jarres de stockage est un décor de feuilles larges brunes et de bandes brunes [fig. 61]. Ce type de décor est encore très utilisé en plein cœur de l'époque ptolémaïque. Il s'agit donc d'un motif décoratif appelé à une durée de vie très longue, de l'époque perse et vraisemblablement dès l'époque saïte, jusqu'à l'époque ptolémaïque [23].

Fig. 61. MT 146. Argile locale assez grossière, décor de couleur brune sur un engobe orangé. Le lissage est moyen.

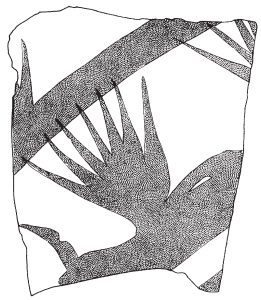
Fig. 62. MT 232-1. Ce décor appartient à un corps de *siga*, argile locale assez grossière.
Le décor de couleur brune repose sur un engobe blanc. Pour un décor identique disposé sur le col d'une jarre : cf. *supra* § 2.2.3.2., fig. 49.

2.2.3.4. Le fragment de vase à décor de Bès

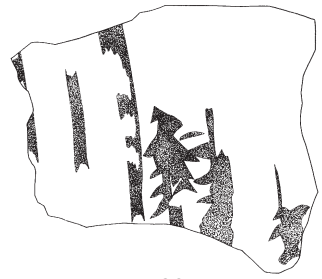
Fig. 63. MT 557 nº 1052. Argile locale moyennement fine. Ce petit fragment de vase porte encore quelques traces d'un engobe rouge, mais le tesson a été brûlé dans un foyer jusqu'au cœur. Surface bien lissée. Le rendu en relief est d'une faible qualité plastique.

23 D. Arnold, J. Bourriau (éd.), *An Introduction to Ancient Egyptian Pottery*, Mayence, 1994, p. 99, fig. 106 B.
De grandes jarres de stockage, décorées avec les mêmes motifs, se retrouvent à Tebtynis (Fayoum) jusque dans les niveaux ptolémaïques datés du IIe siècle av. J.-C.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

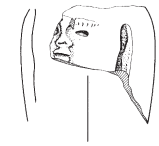


61



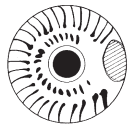
62

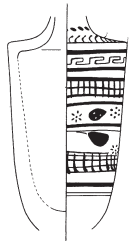
Les décors peints



63

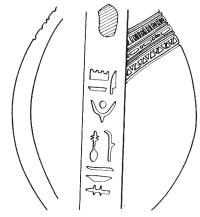
Vase Bès

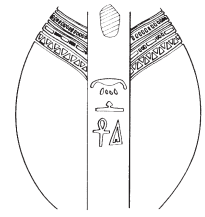


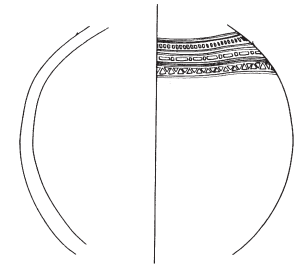


64

Lécythe attique

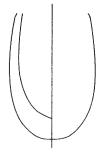






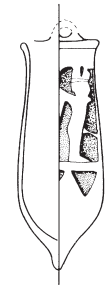
65

Gourde du Nouvel An (faïence)



66

Alabastron (albâtre)





67

Situle (bronze éch. 1/2)

2.2.3.5. Le lécythe attique

Il s'agit du seul cas d'importation grecque connue pour le site. Ce type de vase est normalement à usage funéraire, mais il est fréquemment découvert, en Égypte notamment, dans d'autres contextes. L'état de conservation de l'objet est assez mauvais. La pâte est très fine de couleur beige-orangé homogène sans inclusion visible à l'œil nu. La datation et la provenance de cet objet ne présentent pas de difficulté particulière [24]. Il s'agit vraisemblablement d'une pièce attique que l'on peut dater du Ve siècle av. J.-C., et plus particulièrement de la première moitié du siècle.

Fig. 64. MT 255 nº 627. La base, le col et l'anse manquent. Le décor est essentiellement géométrique. Il est disposé en bandes sur le corps et sur le méplat placé sous le col. Il est constitué de frises, de traits, de feuilles et de « larmes » fines. L'ensemble est de couleur noire sur une surface beige orangé. L'extrémité du corps est en vernis noir à zones diffuses rougeâtres. L'état de conservation général de l'objet est mauvais, une matière blanche recouvre une partie et gêne la lecture du décor.

2.2.3.6. La gourde du Nouvel An en faïence

Il paraît plus raisonnable de penser, dans l'état actuel de nos connaissances, qu'il s'agit d'un objet précieux plus ancien thésaurisé. En effet la datation généralement attribuée aux *gourdes du Nouvel An* est dans tous les cas saïte. Le texte porte un nom propre qui ne nous est d'aucun secours pour confirmer ou infirmer cette hypothèse.

La gourde du Nouvel An porte les inscriptions suivantes (elles ont été étudiées par Peter Dils) :

« Puisse Amon-Ré inaugurer (ouvrir) une bonne année pour son possesseur (c'est-à-dire le possesseur de la gourde) ».

« Hetep-nebout, doué de vie ».

Ce nom propre n'est signalé par Ranke, *Ägypt. Personennamen*, p. 258, 19, que pour l'Ancien et le Moyen Empire.

Fig. 65. MT 255/296 nº 708/763. Faïence bleu-vert moulée inscrite. L'objet est fragmentaire, le col, les anses et le fond manquent.

2.2.3.7. Le fragment d'alabastron d'albâtre

Fig. 66. MT 424 nº 907. Il ne s'agit que du fond et d'une partie de panse appartenant vraisemblablement à un vase de type alabastron.

2.2.3.8. La situle de bronze

Fig. 67. MT 424 nº 906. Le décor est très abîmé, le seul élément sûr est la présence d'un dieu ithyphallique. Cf. *infra* § 2.2.4.2.

24 E. Stern, *Material Culture of the Land of the Bible in the Persian Period 538-332 B.C.*, Warminster, 1982, p. 68-69, fig. 82. Le *lécythe* attique provenant d'une tombe de Mishmar ha'Emek est identique à celui présenté. La datation fournie est le Ve siècle av. J.-C.
B.A. Sparkes, *Greek Pottery : An introduction*, Manchester, 1991, p. 33, fig. III.2. Dans la « Tombe des Ambassadeurs » à Athènes, on trouve un *lécythe* de la même famille que celui de 'Ayn-Manāwir. La tombe d'Athènes est bien datée de 433 av. J.-C.

2.2.3.9. La céramique perse de ʿAyn Manāwīr : synthèse

L'ensemble de la céramique provenant du temple et des bâtiments en rapport avec celui-ci, bénéficie de conditions archéologiques exceptionnelles en ce qu'elle peut être comparée avec un « corpus parallèle », celui du matériel inscrit. En effet, les scribes du temple de ʿAyn Manāwīr utilisaient comme support d'écriture, pour notre grande chance, des morceaux de céramique de très grande dimension. Les ostraca découverts au cours des deux premières campagnes de fouilles ont fourni des formes céramiques identifiables voire complètes. Ces ostraca inscrits le plus souvent au nom d'un roi perse, à l'exception de deux ostraca datés l'un de la XXVIII^{e} et l'autre de la XXIX^{e} dynastie, nous ont permis de caler chronologiquement la presque totalité des groupes présentés ci-dessus, notamment les *siga*, les jattes, les jarres-marmite, les coupes et jarres diverses. Le renouvellement des formes est assez peu significatif durant les années entre Darius II et Néphéritès I^{er}. La fourchette chronologique reste très restreinte, elle s'étend du V^{e} au tout début du IV^{e} siècle av. J.-C.

L'intérêt du corpus perse de ʿAyn Manāwīr ne réside pas exclusivement dans l'assurance chronologique que la céramique procure, mais également dans la fonction même des céramiques découvertes. Il est clair que l'on a affaire, pour une bonne part du matériel recueilli, à des objets en rapport avec le culte exécuté dans ce temple : les *dokka* estampillées pour le pain consacré, les lampes, les encensoirs. Il en va de même pour les quelques récipients de faïence qui ont été retrouvés, dont la gourde du Nouvel An.

La comparaison avec du matériel de la même époque provenant de sites de la vallée du Nil se fera dans un second temps. En effet, un grand nombre de céramiques, essentiellement la vaisselle « culinaire » et les *siga*, sont manifestement des productions locales qui ne trouvent donc pas nécessairement leur comparaison avec un matériel contemporain de la Vallée. Pour le matériel céramique des Oasis, les études de Colin Hope (Dakhleh Oasis Project) nous fournissent de nombreux éléments de comparaison et d'échange pour divers points géographiques de l'Oasis.

2.2.4. La statuaire de bronze

Les deux campagnes de travaux dans le temple ont amené la découverte de 364 statuettes et fragments de statuettes en bronze. Ce sont presque toutes des statuettes du dieu Osiris, le dieu principal du temple. Seuls les 43 objets restaurés à ce jour (dont 36 statuettes d'Osiris) ont pu être étudiés et sont commentés ci-dessous [fig. 68 et 69].

2.2.4.1. Les statuettes d'Osiris

Les dimensions des statuettes d'Osiris varient pour les objets complets entre 29,8 cm et 3,4 cm. Quatre d'entre elles mesurent entre 20 et 30 cm, quatre autres entre 19,5 et 14,6 cm, six entre 11 et 12,5 cm. La longueur des autres, soit varie entre 7 et 9 cm, soit est inférieure à 6 cm. Leur poids varie entre 660 g pour la grande statue pleine et 3 g à peine pour les

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent



Fig. 68. Exemples illustrant la collection de statuettes de bronze : statuettes d'Osiris n° inv. 3321 (A), n° inv. 3307 de trois quarts (B) et de face (C), n° inv. 3304 de profil (D). Échelle : 1/2.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

Osiris-pendentifs. Trois des quatre plus grandes sont coulées avec la technique de la cire perdue à noyau de terre, la quatrième est pleine. Cette dernière, ainsi que toutes les autres, sont coulées dans des moules mono– ou bivalves.

Les statuettes sont munies, sous les pieds, d'un tenon qui servait à les fixer sur un socle en bois [fig. 69C] à l'aide d'un mortier blanc, sans doute à base de plâtre. Des morceaux de bois adhèrent parfois encore au tenon. On a pu constater pendant la fouille que plusieurs statuettes pouvaient être fixées sur un même socle de bois (trois dans un cas, cinq dans un autre). Deux autres statuettes sont d'ailleurs constituées de trois Osiris solidaires d'une seule barre horizontale munie d'un tenon unique, au milieu [fig. 69D].

Deux autres bronzes, des Osiris, qui n'étaient pas destinés à être fixés sur un socle, mais qui étaient munis d'un anneau de suspension, étaient probablement des amulettes.

Sur le plan iconographique, les statuettes se ressemblent beaucoup. Dans tous les cas, le corps d'Osiris est momifié, laissant les mains et la tête libre. Les deux mains tiennent le sceptre dans la main gauche et le chasse-mouche dans la main droite (vu de l'Osiris). Les mains sont soit dans une position « symétrique », avec les deux bras fortement pliés et les mains tenues l'une à côté de l'autre devant la poitrine, soit dans une position « asymétrique », avec le bras gauche moins plié et la main gauche en dessous de la main droite. Dans le dernier cas (position « asymétrique »), le manche du sceptre descend généralement jusqu'au-dessus des genoux, dans le premier cas (position « symétrique »), les manches des deux objets ne sortent pas ou à peine au-dessous des mains. Les bras ne sont jamais croisés.

La couronne d'Osiris est la couronne-*atef* avec un uræus dressé et une plume d'autruche de part et d'autre de l'élément central [fig. 68A]. Peuvent y être ajoutés le disque solaire au-dessus de l'*atef* et/ou les cornes de bélier horizontales sous les plumes [fig. 68B et C]. Un grand Osiris a, de plus, un uræus dressé avec disque solaire à côté de chaque plume et deux groupes de deux uræi avec disques solaires qui pendent en dessous des cornes horizontales [25].

Le sceptre, le chasse-mouche, la barbe, l'uræus dressé et les plumes peuvent être détaillés au moyen de petits traits incisés.

2.2.4.2. Les autres bronzes

Le lot comporte quelques autres statuettes ou éléments de statuettes :

– deux couronnes hathoriques (nº inv. 3546 et 3571) [fig. 69F] lyriformes entourant un disque solaire, dont l'une doit avoir appartenu à une statuette de grande dimension (la couronne seule mesure déjà 6,3 cm). On ne peut déterminer si les deux couronnes appartenaient à des statuettes de bronze ou de bois ;

25 Pour un autre exemple d'une telle représentation : J. Lipinska, *CAA* Cuba I, p. 115.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent



Fig. 69. Exemples illustrant la collection de statuettes de bronze : statuette d'Osiris n° inv. 3308 de face (A) et de dos (B), statuette d'Osiris sur son socle de bois n° inv.3504 (C), groupe de trois Osiris n° inv. 3570 (D), déesse au bras levé n° inv. 3578 (E), couronne hathorique n° inv. 3546 (F), orant n° inv. 3312 (G), amulette en forme de taureau Apis n° inv. 3328 (H), porteur d'offrande n° inv. 3379 (I). Échelle : 1/2.

– un petit taureau Apis (nº inv. 3328) [fig. 69H], avec disque solaire entre les cornes et un anneau sur la nuque, qui servait donc de pendentif ;

– une statuette d'Isis *lactans* (nº inv. 3506), dont la restauration n'est pas achevée, n'a pas été examinée. Elle semble pourtant appartenir au type bien connu.

Plusieurs statuettes font partie de groupes de divinités ou de scènes d'offrande ou d'adoration :

– une statuette de déesse très allongée (nº inv. 3578) [fig. 69E] appartenait vraisemblablement à un groupe rassemblé sur un socle en bois. En effet, la déesse est munie d'un tenon sous ses pieds et la position du bras gauche ne laisse aucun doute sur le fait qu'elle faisait partie d'un couple de deux divinités ou même d'un ensemble plus grand. Elle porte la robe collante, la perruque tripartite avec uræus. Seule subsiste une partie du socle de la couronne, composé d'un cercle d'uræi dressés. La déesse tend son bras gauche latéralement, la paume de la main en position verticale et visible du spectateur. Il ne fait guère de doute que sa main était tendue derrière l'épaule d'une autre divinité ;

– un porteur d'offrandes nu (nº inv. 3379) [fig. 69I] appartient à une catégorie de bronzes plus rare. Il est en position de marche. Ces pieds sont attachés à une plate-forme en métal avec tenon. Dans sa main gauche il porte une coupe conique, et de sa main droite il tient en équilibre sur la tête une boîte munie d'un couvercle mobile. Cette attitude n'est pas répertoriée par G. Rœder [26] ;

– un homme chauve, vêtu d'un pagne strié (nº inv. 3312) [fig. 69G], est agenouillé. Il lève les avant-bras, tenant les paumes vers le bas, en un geste d'adoration. Du fait de l'existence d'un tenon sous les genoux, il devait, lui aussi, être fixé sur un support en bois accompagnant d'autres figures.

Une petite situle [27] en bronze (nº inv. 3847) [fig. 67] porte un décor très endommagé, qui semble être une scène d'offrande ou d'adoration. Le seul élément sûr, qui est en même temps le dernier élément du décor, est un dieu ithyphallique avec la main levée derrière la couronne à double plume (type Min ou Amon d'Opé).

2.2.5. Les estampilles

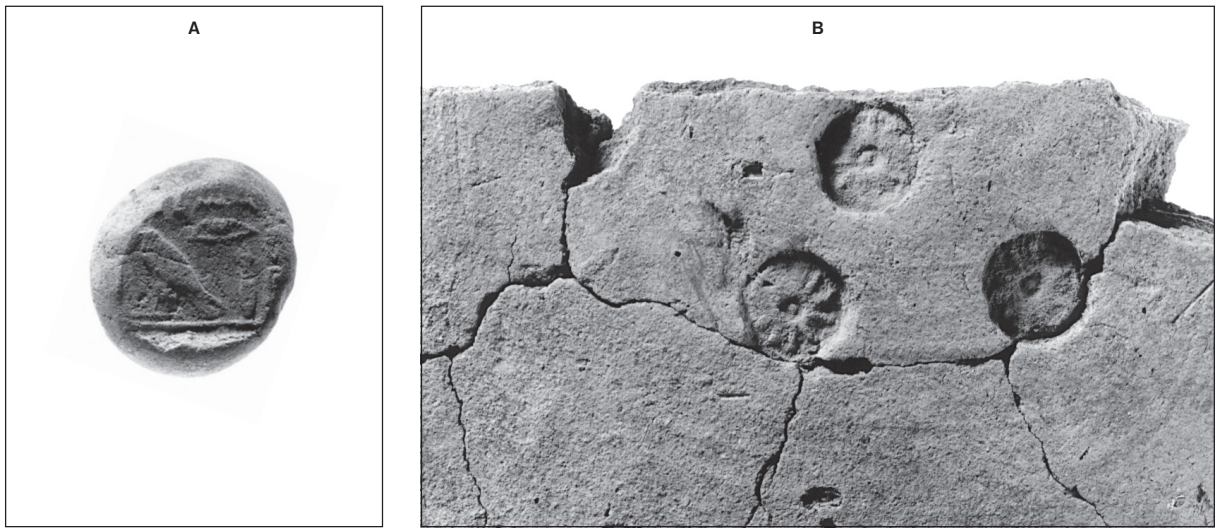
2.2.5.1. LES BOULETTES D'ARGILE ESTAMPILLÉES [fig. 70A]

Nous avons découvert en divers endroits du temple et de son bâtiment de service 96 boules confectionnées en argile sableuse. Ces boules sont rondes, souvent aussi ovales, aplaties ou irrégulières. Elles ont, pour la plupart, un diamètre compris entre 2,5 et 3,5 cm (la plus grande a un diamètre de 4,95 cm, la plus petite de 1,8 cm). Deux tiers (62) portent une empreinte, parfois plusieurs (au maximum : 7). Lorsque la boule porte plusieurs

26 Cf. G. RŒDER, *Ägyptische Bronzefiguren*, Berlin, 1956 et *id.*, *Ägyptische Bronzewerke*, Hildesheim, 1937.
27 Voir ci-dessus § 2.2.3.8.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

Fig. 70. Exemples d'estampilles sur boulette de terre nº inv. 3479 (A) et sur *dokka* nº inv. 4231 (B).



empreintes, c'est toujours la même qui est reproduite. Les empreintes ont des formes ovales, rectangulaires ou carrées. Elles sont très difficiles à lire, et souvent aucun décor n'est identifiable. On reconnaît une rosette (1), deux plumes d'autruche (9), des inscriptions hiéroglyphiques (27). Quatre empreintes se retrouvent sur deux boules différentes. Une autre empreinte figure sur trois boules et sur un scellement.

La fonction des boules n'est pas claire. Si quelques-unes sont percées d'un trou et si l'on peut envisager que d'autres aient pu servir à boucher un orifice, la plupart ne possèdent pas de caractéristiques qui fournissent des indications sur leur utilisation. Rien n'indique en tout cas qu'elles aient servi de scellement.

2.2.5.2. Les estampilles sur dokka [fig. 70B]

Une série de *dokka* [28] en pâte à dégraissant végétal très mal cuites présentent des empreintes. Celles-ci se trouvent généralement sur le fond intérieur, plus rarement sur le bord intérieur et une seule fois sur le bord extérieur. Les motifs trouvés sont :

– des empreintes circulaires à rosettes à 10 « pétales » (cf. *supra* 2.2.3.2., fig. 60) ;
– des carrés ;
– des cartouches surmontés de deux plumes d'autruche ;
– deux plumes droites ;
– des ovales contenant dans certains cas une inscription hiéroglyphique (cf. *supra* 2.2.3.2., fig. 59). Contrairement au cas des boulettes décrites ci-dessus, on peut trouver des combinaisons d'empreintes différentes sur un même support. Parmi les textes hiéroglyphiques reconnus on a pu lire le nom Hori, ainsi que le nom de couronnement de Thoutmosis III, Men-kheper-re, nom souvent reproduit sur des amulettes aux époques tardives.

28 Voir ci-dessus § 2.3.2., groupe 18.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

2.2.6. Les décors d'applique en faïence

Deux lots de décors d'applique en faïence et fritte ont été découverts dans la fouille du temple et de ses annexes : un lot dispersé sur le sol de la salle hypostyle (nº inv. 3461, 3913 et 3915), un second lot (nº inv. 3914) dans un vase (nº inv. 4223 cf. *supra* 2.2.3.2. fig. 47) abandonné dans la pièce O1 du bâtiment accolé au temple. Dans ces deux lots, on peut distinguer trois groupes par l'observation du matériau qui les constitue :

– les éléments réalisés en fritte bleu clair, faiblement glaçurée ;

– ceux réalisés dans une pâte céramique glaçurée très fine ;

– des pièces composites faites de morceaux des deux pâtes précédentes, assemblées en une sorte de mosaïque avec un liant rouge sur une surface de base en faïence.

Un élément bleu foncé semble totalement vitrifié. Tous les morceaux, à l'exception de quelques yeux-*oudjat*, peuvent être interprétés comme des incrustations, sans doute dans des panneaux en bois.

2.2.6.1. Le lot Nos inv. 3461, 3913 et 3915

Ce lot est composé de :

– yeux-*oudjat* (dont 4, percés, qui peuvent faire partie d'un collier) ;

– un avant-bras étendu pour tenir un sceptre appartenant à une divinité orientée vers la droite ;

– un deuxième bras d'un autre personnage orienté vers la droite ;

– un visage humain regardant vers la gauche ;

– un bras en adoration ou en offrande d'un personnage orienté vers la gauche.

Ce dernier bras semble trop petit pour faire partie d'une scène d'adoration ou d'offrande, dans laquelle l'officiant se trouverait à droite (regardant vers la gauche) et la divinité à gauche. D'autres morceaux longitudinaux peuvent appartenir à des bandes de séparation ou de bordure. Il reste en tout cas trop peu de morceaux – et les yeux-*oudjat* ne conviennent pas non plus à cette interprétation – pour supposer qu'ils aient appartenu à un coffret abandonné sur le sol de la salle hypostyle.

2.2.6.2. Le lot Nº inv. 3914 [fig. 71]

Ce lot, découvert dans un vase [fig. 47], comporte 191 pièces. Dans cet ensemble figurent de nombreux éléments longitudinaux, parfois arrondis d'un côté ou encore taillés d'une indentation en forme de V. Faut-il voir là des fragments de bandes de séparation ou de bordure ? Certains sont bombés, ce qui fait supposer qu'ils étaient incrustés dans une surface elle-même bombée.

Les pièces intégrables à des compositions sont :

– 4 visages, dont deux orientés vers la gauche, et deux vers la droite ;

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

– 6 bras de divinités orientées vers la droite : 3 bras le long du corps et 3 étendus pour porter un sceptre ; un sceptre papyriforme ;

– 2 torses orientés vers la gauche, l'un appartenant à un personnage en adoration dont le second bras est également conservé, l'autre à un personnage qui semble présenter une offrande ;

– 4 jambes appartiennent à deux personnages en position de marche orientés vers la gauche ; 3 autres jambes sont attribuables à deux personnages en position de marche vers la droite ; les deux jambes juxtaposées d'une déesse ;

– au moins deux grands morceaux de pagnes ainsi que le corps entouré d'ailes de vautour appartenant à une déesse ;

– deux pièces formant les moitiés supérieures de couronnes blanches ainsi qu'une couronne rouge (qui forme une double couronne avec un des deux morceaux de couronne blanche) sont orientées vers la droite ; une grande spirale pourrait également appartenir à une couronne rouge, mais son orientation est difficile à établir ;

– un grand disque, un disque moyen avec tenon (une couronne ?) et trois petits disques.

Fig. 71. Une partie du lot de décors d'applique en matériaux glaçurés nº inv. 3914.



BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

En supposant que tous les éléments ont appartenu à un même ensemble et ne sont pas une collection disparate destinée à une quelconque réutilisation, on peut proposer les reconstitutions suivantes :

vu l'incompatibilité des dimensions des diverses pièces, il faut reconstruire au moins deux scènes de culte différentes. L'une serait une scène d'adoration comportant de grandes figures. Le roi se trouverait à droite, debout, devant un dieu également debout. L'autre scène serait une scène d'offrande avec des figures plus petites. Le roi se trouverait de nouveau à droite devant un dieu et une déesse debout ; une des deux divinités pourrait avoir porté la double couronne.

S'il faut non seulement tenir compte de la taille des fragments, mais également de leur matière, il faut restituer au moins quatre scènes, deux scènes avec des grands personnages et deux scènes avec d'autres plus petits, une déesse figurant dans chacune des dernières. Notons qu'aucun des éléments ne peut être identifié à un hiéroglyphe, excepté un petit signe de divinité accroupie orientée vers la droite, mais qui pourrait également appartenir à une offrande de Maât.

3. Les occupations postérieures

3.1. L'époque ptolémaïque

Seuls quelques maigres éléments nous permettent, pour l'instant, d'attester une présence d'époque ptolémaïque sur le site. Ils sont fournis par la fouille de deux dépotoirs qui se sont constitués dans deux regards (26 et 27) effondrés de la *qanât* Q2, après l'abandon de celle-ci. En plus du matériel céramique, on peut mentionner la présence de deux ostraca démotiques (nº inv. 3717 et 3718) portant un nom royal : Ptolémée fils de Ptolémée.

3.2. Le Haut Empire romain

L'étude du matériel de cette période, recueilli en divers points de la zone centrale du site, ne fait que commencer. Il recouvrirait les deux premiers siècles de notre ère. Aucun indice d'une occupation postérieure n'a pu être détecté pour l'instant.

3.2.1. Le « kôm A »

L'un des objectifs de la dernière campagne était de réaliser un sondage permettant d'établir une chronologie relative des constructions visibles sur le tertre immédiatement à l'ouest du temple (le « *kôm* A ») et s'étendant jusqu'aux alentours de la *qanât* Q1 d'une part et de l'occupation d'époque perse liée au temple d'autre part. Nous avons choisi pour ce faire un carré de 10 m de côté appuyé sur l'angle sud-ouest du temple.

Les structures observées en surface sont les fondations de constructions très largement érodées par l'action du vent, qui ont dû s'étendre au-dessus des ruines du temple. Ces

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

édifices sont fondés sur le sommet d'une dune de sable pur qui commence à se fixer dans cette zone alors que le temple fonctionne encore. Ceci est attesté par la construction de murets, issus de l'angle sud-ouest du temple, destinés à limiter l'ensablement sur son flanc sud. Ces murets successifs sont rehaussés et rebâtis au fur et à mesure que s'est poursuivi l'ensablement qui interdisait très vite l'usage du couloir longeant le temple au sud. Il reste à fouiller les niveaux bas à la recherche d'éventuelles structures contemporaines du temple.

Le matériel céramique recueilli en surface et celui provenant de la fouille des maigres structures au sommet du kôm sont identiques. Les bols « tulipes », les plats de cuisson, les marmites, les *siga* et les pichets munis d'un filtre sont les principaux éléments représentatifs de la céramique. Aucun fragment d'amphore à pâte brune fine égyptienne n'a été découvert. Un fragment d'*Eastern Sigillata* A et de nombreux fragments de petits bols de faïence bleu-turquoise orientent la chronologie vers une datation relativement ancienne dans le cours du IIe siècle apr. J.-C. Mais nous ne possédons à ce sujet aucune certitude. Le matériel post-pharaonique du site de ʿAyn Manāwīr n'a pas encore fait l'objet d'une étude systématique. Dès à présent, il apparaît que l'abandon constaté dans le temple au début du IVe siècle av. J.-C. est général dans ce site qui ne sera réoccupé qu'à l'époque romaine.

3.2.2. Les alentours de l'extrémité de la qanât Q1

Les regards de la partie aval de la *qanât* Q1 se sont remplis, lors de l'abandon de celle-ci, du matériel éboulé des dépotoirs qui couvrent le flanc est du vallon. Par ailleurs, les nettoyages de surface déjà réalisés sur les maisons du flanc ouest laissent entrevoir de très importants dépôts de vases entiers conservés dans les niveaux d'abandon. Le matériel appartenant aux ensembles non clos a pu être prélevé et restauré. Il est clair qu'il s'agit de vases qu'il faut dater du Haut Empire romain.

4. Le système hydraulique

Un système de drainage souterrain des eaux phréatiques contenues dans les couches gréseuses compartimentées de la colline, les *qanât*, permet d'amener l'eau jusque dans les terres arables du piémont. Ce réseau formé de galeries équipées de regards à intervalles réguliers traverse tout le secteur de l'habitat. Il est prolongé par des écoulements en fossé ou à la surface du sol, selon la topographie locale, qui aboutissent à des répartiteurs qui distribuent l'eau dans les parcelles.

Une des difficultés majeures de l'étude de ce système réside dans la recherche d'indices de datation. S'il est parfois possible de fournir un *terminus* à leur fonctionnement (usage de regards comme dépotoirs), nous n'avons pu pour l'instant trouver aucun élément qui puisse dater le creusement ou la mise en service d'un élément quelconque du système. La seule indication de l'existence partielle du réseau à l'époque perse tient à des mentions qui en sont faites dans la documentation démotique.

4.1. Les qanât [fig. 3 et 72]

Dans l'état actuel des prospections, neuf *qanât* ont été repérées sur la totalité ou des parties de leurs parcours. Situées tout le long du flanc nord de la colline gréseuse dominant le site, elles ont été dénommées provisoirement (d'ouest en est) Q-3, Q-2, Q-1, Q0, Q1, Q2, Q3, Q4 et Q5. Elles ont en commun d'avoir leur origine dans la partie sommitale ou dans le haut de la pente nord de la colline. Leur parcours souterrain, ponctué de regards d'espacements variables, s'achève dans un répartiteur en amont des parcellaires en transitant parfois par des parties en fossé ouvert. Le tunnel creusé dans les couches gréseuses traverse parfois des dépressions argileuses ou sableuses. Ces tronçons sont alors équipés de conduits circulaires ou de rigoles à fond plat en céramique, formés d'éléments longs d'un mètre au plus, posés bout à bout.

– La *qanât* Q5 : elle est connue actuellement sur 210 m de son parcours. Le nettoyage de surface a permis de repérer 29 regards rectangulaires en briques crues situés dans l'axe d'une ligne presque ininterrompue de déblais de creusement. Nous perdons cette ligne aux deux extrémités, sous des dunes de sable. En amont rien ne permet d'extrapoler son parcours. En aval, environ 120 m au-delà du dernier regard visible, apparaît à la cote 54 m le tracé d'un chenal aérien entre deux petites zones d'habitat. Un des regards, le 15e à partir du haut, a été fouillé sur une profondeur de 5 m, sans trouver de fond. Le canal paraît, à cet endroit, creusé en tunnel dans le grès et couvert par une voûte de briques crues disposées en chevrons.

– La *qanât* Q4 : son parcours est connu sur une longueur de 310 m soit 20 regards. En amont son parcours se perd, comme Q5, sous une dune. Dans la partie haute les regards carrés sont très éloignés les uns des autres (environ 30 m) et entourés de tas de déblais isolés. Plus bas le déblai de creuse devient continu et les regards rectangulaires parfois doubles se rapprochent (5 à 15 m). Le 17e regard à partir du haut, se trouve au sommet d'un promontoire argileux dans lequel on peut voir des cernes colorés, peut-être le vestige d'une résurgence artésienne naturelle. Au pied de ce promontoire commence un vallon très ensablé. Les balayages de surface nous ont fait repérer une découpe carrée dans l'argile de côté 1,60 m tout près de l'escarpement. Cette forme inattendue et la situation particulière nous ont fait soupçonner l'existence d'un puits. La fouille a confirmé cette hypothèse. La section carrée est conservée jusqu'au fond, soit à une profondeur de 11 m (cote : 54,90 m), malgré un léger rétrécissement 4 m sous la surface. Vers le fond un escalier de 6 marches est grossièrement taillé le long des côtés nord et ouest. Les strates traversées par la creuse sont successivement une argile compacte, des marnes violettes et le grès. Le fond du puits, dans son angle sud-ouest, est creusé d'une découpe cylindrique verticale que nous n'avons pu suivre que sur une profondeur de 90 cm. Ce dispositif est situé sur le passage d'un tunnel orienté sud-est/nord-ouest qui recoupe le puits. Ce tunnel de section rectangulaire est haut d'environ 1,80 m et large de 0,60 à 1,00 m [fig. 73]. Au bout d'un parcours d'environ 8 m vers le sud-est, il oblique rapidement vers l'est puis le nord-est. On suit ce parcours en surface par 7 regards.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent



Fig. 72. Vue aérienne panoramique de la zone des *qanât* Q5, Q4, Q3 et Q2 (de gauche à droite).

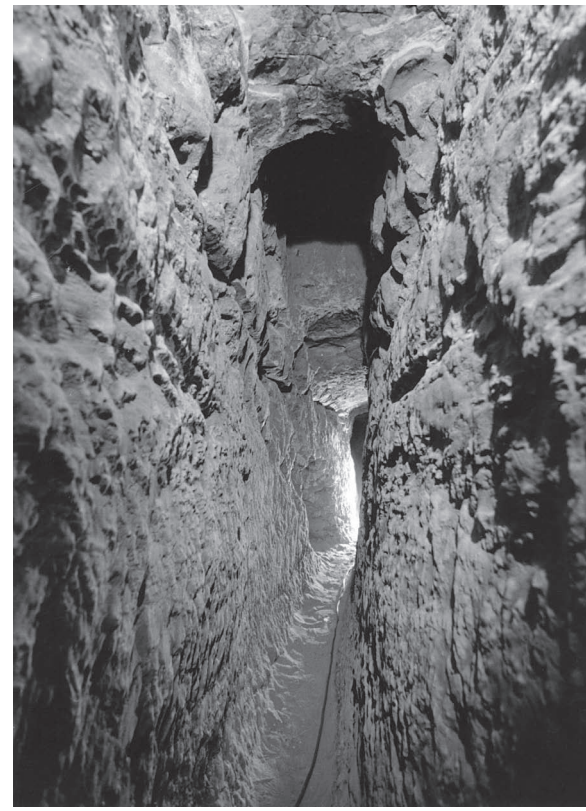


Fig. 73. Portion du tunnel de la *qanât* Q4.

Le tunnel a été fouillé jusqu'au niveau du troisième d'entre eux. La grande *qanât* Q4 dont le parcours rectiligne passe à proximité du puits est postérieure à l'ensemble que nous venons de décrire. Elle a été connectée avec celui-ci par une courte jonction reliant le 17e regard de Q4 au puits par sa face ouest. La pente du fond des tunnels est très faible, de l'ordre de 3 mm/m, le point haut étant le fond du puits. Un régulateur d'écoulement a été réservé dans la taille de la branche primitive, sous la forme d'un muret bas percé d'un trou circulaire. Le désensablement d'une portion du vallon en contrebas au nord a permis de repérer le déblai de creuse du puits et un regard dans l'alignement du deuxième parcours de Q4. La portion de ce conduit, visible ici, semble creusée en tranchée et couverte d'une voûte en chevrons de briques crues. Le matériau de comblement de l'ensemble du dispositif est fait de sable éolien pur ne contenant aucun tesson. Une cruche entière a été découverte sur le fond d'un des tunnels (nº inv. 3723). Selon les pentes des tunnels il paraît raisonnable de chercher l'émergence en aval de Q4 vers la cote 54 m, ce qui nous conduit à proximité du dromos du temple, entre celui-ci et l'extrémité de la zone d'habitat qui occupe le flanc est du vallon mentionné ci-dessus. Un acquis des travaux en cours est une image de cette *qanât* assez peu prévisible par la topographie et les balayages de surface. Tout ce dispositif apparaît comme un lieu privilégié pour l'étude de transformations dans le réseau de *qanât*. Par ailleurs, le bon état de conservation des infrastructures taillées dans le grès permet de travailler dans les tunnels dans de bonnes conditions de sécurité. Nous envisageons de poursuivre ces travaux pendant les campagnes à venir.

– La *qanât* Q3 : repérée sur une longueur de 300 m, elle se lit par l'alignement de 29 regards. Un regard double est isolé de 100 m en amont des 21 suivants. Ceux-ci sont placés au sommet ou sur le flanc d'un cavalier de déblais presque continu. La plupart des regards sont marqués par un tas conique dépassant de la masse. Les 6 derniers ne sont entourés d'aucun déblai. Ceci s'explique par le résultat de la fouille du dernier. Le regard est bâti sur toute son élévation (environ 3,5 m) en briques crues. Au fond on observe la présence d'un conduit en terre cuite d'un diamètre d'environ 70 cm. Ce dernier regard marque un angle de la *qanât* de 90° vers l'est. Sa trace n'a pas pu être suivie au-delà. Le parcours de la

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

qanât traversant une dépression sableuse, ses constructeurs ont fait le choix d'assembler un conduit enterré en mettant bout à bout des tuyaux de céramique.

– La *qanât* Q2 : le parcours visible du conduit souterrain s'étend sur 280 m (31 regards). Il se poursuit en aval par un chenal à ciel ouvert long de 190 m. Les regards de la partie haute sont disposés au centre ou entre des tas de déblais beaucoup moins volumineux que ceux des *qanât* Q3, Q4 et Q5. Plus bas Q2 passe dans une dépression sableuse dans laquelle émergent des pointes rocheuses. Le conduit y est par endroits creusé en tranchée (couverte d'une voûte en chevrons), ailleurs bâti en tronçons de tuyaux de céramique. La portion du tunnel entre le 26e et le 29e regard se distinguait par l'affleurement des bancs de grès. Le tunnel y est creusé, à ciel ouvert puis couvert par des dalles de pierre. De plus, le 28e regard est décalé par rapport à la ligne principale. Nous avons fouillé autant que les conditions de sécurité le permettaient, les regards 26, 27, 28 et 29, sans pouvoir atteindre le fond du tunnel ailleurs que dans le regard 28 (cote 54,55 m). Sous l'affleurement de grès, environ deux mètres sous la surface, les regards atteignent une couche de marnes violettes feuilletées et très friables. Le regard 26 et une partie du tunnel entre ce dernier et le regard 27 se sont effondrés dans l'Antiquité. Ils ont servi de dépotoir. Un premier examen du matériel découvert dans cette poubelle la date de l'époque ptolémaïque (céramique, ostraca démotiques). Nous disposons donc là d'un *terminus* pour le fonctionnement de la *qanât* Q2. Au-delà du 32e et dernier regard, nous trouvons un chenal ouvert de largeur variable (4 à 10 m) enduit d'argile lissé [fig. 74]. Près de son extrémité aval, un court tronçon resserré est couvert d'une voûte en chevrons. Les vestiges très arasés de ce qui a pu être un répartiteur en marquent la fin. Environ 40 à 50 m séparent ce point de la zone du parcellaire. Nous avons fouillé les vingt-cinq premiers mètres du fossé qui fait suite au tunnel. Ces travaux n'ont révélé aucun matériel qui permette de dater l'utilisation de la *qanât*. Le fond du fossé, à l'émergence du tunnel est à la cote 54,43 m. L'estimation de la pente (entre le regard 28 et le point d'émergence) donne une valeur de 7 mm/m, ce qui confirme les faibles valeurs déjà mesurées ailleurs (1 cm/m dans Q4). Ce fossé creusé dans l'argile, profond de 6,50 m et large de 7 m à son sommet, a dû demander un entretien constant pour éviter l'accumulation du sable éolien et des paquets d'argile tombés, par affouillement, de ses flancs.

Fig. 74. Le débouché de la *qanât* Q2 dans un fossé à ciel ouvert.



– La *qanât* Q1 : la longueur reconnue de cette *qanât*, 300 m, est comparable à celles des *qanât* Q2 et Q3. À la différence de ces dernières, son parcours n'est pas rectiligne. Orientée vers le nord-est pendant les 160 premiers mètres, elle s'incurve d'abord vers l'ouest puis vers le nord pour suivre le parcours d'un vallon. Les 10 derniers des 26 regards ont pu être fouillés jusqu'au fond du conduit. Alors qu'au niveau des 17e et 18e regards le tunnel est foré dans le grès, il traverse ensuite des bancs argileux. Dans cette partie terminale, l'eau circule soit dans une tuyauterie de grand diamètre (diamètre : environ 70 cm) [fig. 75], soit dans une rigole ouverte de section rectangulaire. Dans les deux cas le dispositif est formé de tronçons longs d'environ 90 cm, en céramique, posés bout à bout. L'étanchéité est assurée par un lutage en argile. À son extrémité, le tunnel débouche dans un petit bassin circulaire dans lequel on peut descendre par trois marches en pierre, pour y puiser de l'eau. Au-delà du bassin, l'écoulement est aérien à l'origine puis, son niveau s'étant abaissé, repris par un tuyau de céramique. La pente moyenne d'écoulement, calculée sur les 90 derniers mètres du tunnel, est d'environ 8 mm/m. Des maisons puis des ateliers de potiers se sont installés de part et d'autre de la *qanât*. Les dépotoirs des ateliers d'époque romaine viennent se déverser dans les regards et nous donnent, ici aussi, un *terminus* pour le fonctionnement de la *qanât*. Le matériel céramique découvert dans les quelques nettoyages et sondages déjà réalisés reste à étudier.



Fig. 75. Vue du conduit en céramique de la *qanât* Q1.

– La *qanât* Q0 [fig. 76] : la plus longue du réseau exploré (tunnel long de 340 m suivi de deux branches d'écoulement couvert longues d'environ 100 m chacune), cette *qanât* ne comporte que 25 regards. Leur espacement très variable est supérieur aux valeurs observées ailleurs et atteint ici 50 m (entre les regards 4 et 5). Seule la partie terminale longe une petite zone d'habitat. Le 24e regard est un répartiteur où le tunnel se divise en deux branches couvertes, mais à fleur de sol. Les deux branches décrivent chacune un arc de cercle puis se rapprochent pour se poursuivre par des écoulements aériens parallèles qui forment l'épine dorsale d'un parcellaire qui s'étend vers le nord sur au moins 200 m et à proximité duquel se sont installées quelques constructions isolées. La fouille des trois derniers regards, peu profonds, n'a fourni aucun indice chronologique.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

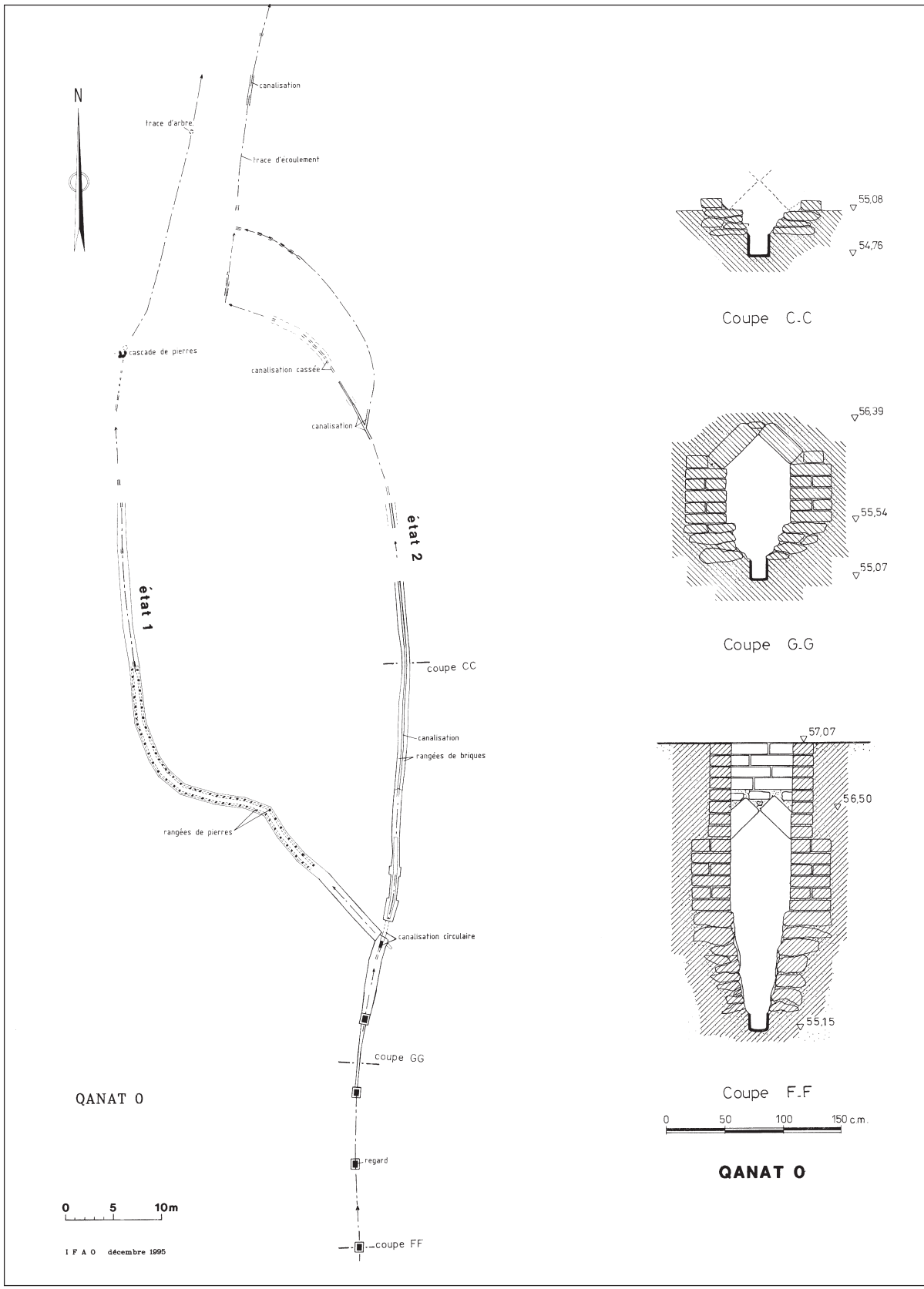


Fig. 76. Plan du répartiteur de la *qanât* Q0.

– La *qanât* Q-1 : les regards de la partie haute de cette *qanât*, juchés sur le cavalier continu des déblais du creusement antique, se détachent très bien dans le paysage. L'extrémité aval, par contre, n'a pu être identifiée avec certitude. Le parcours reconnu, long de 220 m comporte 22 regards. L'existence d'un parcellaire haut, situé 30 m environ au nord du dernier regard identifié, ne permet guère de restituer le tunnel de cette *qanât* au-delà.

– La *qanât* Q-2 : le parcours sinueux de cette *qanât* conduit à certaines interrogations. Aux regards déjà identifiés, faut-il ajouter une deuxième branche amont presque dans l'alignement de la partie aval, rectiligne ? 27 regards sur un parcours long de 225 m aboutissent à un répartiteur complexe [fig. 77] où se lisent au moins quatre états successifs creusés de plus en plus profondément au fur et à mesure de la baisse probable des débits. Au niveau du répartiteur on observe la présence d'une courte dérivation commandée par une vanne. Un écoulement de surface, indépendant de ce système, est peut-être à attribuer à un état plus ancien. Il serait issu d'un regard plus en amont. En aval du répartiteur, des vestiges d'arbres sont encore lisibles de part et d'autre d'un écoulement de surface, non aménagé, se dirigeant vers un parcellaire situé au nord-est.

– La *qanât* Q-3 : cette *qanât*, identifiée à la fin de la dernière saison, n'a fait l'objet d'aucun dégagement. Son parcours se devine, à l'extrémité ouest du flanc nord de la colline, par quelques tertres formés par les déblais du creusement antique.



Fig. 77. Le répartiteur de la *qanât* Q-2.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

4.2. Le parcellaire

Dans l'état actuel des travaux, deux zones, l'une d'environ 50 × 100 m (0,5 ha), l'autre de 150 × 100 m (1,5 ha) située immédiatement à l'est de la zone précédente qui forment une juxtaposition de quatre ensembles de champs et de leur système d'irrigation ont été balayées, portées sur le plan topographique et étudiées. Ce sont trois champs clos par un muret de briques crues large d'une à deux épaisseurs de briques selon les endroits [fig. 2]. Des renforts viennent rythmer ces séparations. L'orientation des différents enclos suit approximativement l'axe des *qanât* auxquelles ils font face. Un autre champ, pour lequel nous n'avons pas trouvé de clôture, est bordé par une rigole entourée de dépressions circulaires que l'on peut interpréter comme des emplacements d'arbres. Les ruptures de niveau sont marquées par un renforcement en pierres plates ou en céramique disposé en U. Dans cette zone, les rigoles principales d'irrigation, souvent totalement érodées, restent marquées par des semis rectilignes de pierres. Nous avons ainsi le rang de champs le plus en amont du parcellaire arrosé par les eaux issues des *qanât* Q3 et Q4.

À ces ensembles, situés dans les zones au nord et au nord-est du temple, s'ajoute une bande presque continue bordant tout le site au nord, jusqu'au droit de l'extrémité ouest de la colline. Certains secteurs sont très affectés par l'érosion éolienne et ne subsistent plus que par les alignements de pierres qui marquent les emplacements des adductions d'eau. D'autres, au contraire, mieux préservés, devront faire l'objet de nettoyages au cours d'une prochaine mission : les parcellaires sous la cote 58 m en aval des *qanât* Q0 et Q-2. Une zone de cultures dans laquelle nous avons pu observer des restes végétaux en parfait état de conservation (feuilles, racines, fruits), irriguée par la *qanât* Q-1, mérite une fouille détaillée et des prélèvements. Débutant à la cote 62 m, sa situation pose en soi problème.

5. Les tombes romaines

5.1. La tombe n° 1 (=MQ0t1)

Il s'agit d'une construction de briques crues, orientée est-ouest dans sa longueur, située au sommet de la colline de Manāwīr, à hauteur du dernier regard de la *qanât* 0.

La tombe est composée de deux espaces : une « chambre funéraire » et une sorte de vestibule. D'après les nombreuses briques de voûte et pierres de calage découvertes à proximité, l'édifice était recouvert d'une voûte nubienne.

Les murs sont arasés à une hauteur comprise entre 15 et 30 cm et aucune ouverture ne peut être restituée en l'état actuel.

Le nombre d'ossements découverts en surface suite aux pillages antiques, permet de penser que nous avons là une tombe collective.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

De forme rectangulaire, l'espace principal a une longueur est-ouest de 3 m et une largeur nord-sud de 2,10 m.

Le deuxième espace ou vestibule est accolé au mur ouest de l'espace principal, mais l'éboulis du mur de briques crues comble dans sa presque totalité la surface. Entre les deux éboulis on trouve du sable éolien et du matériel céramique, fragments de cartonnage et autres éléments très fragmentaires.

En surface, le sable éolien comble les deux espaces et le matériel de la tombe est complètement bouleversé par les pillages et érodé par le vent. Sous cette couche, il y a du sable plus compact et de la céramique, fragments de cartonnage et autre matériel. Le tout repose directement sur le rocher.

5.2. La tombe nº 2 (=MQ1t2) [fig. 78]

L'ensemble nous est apparu très perturbé, les os, les fragments de céramiques ainsi que les briques crues de la voûte et les calages de pierre jonchaient un espace situé au nord de la tombe MQ0t1, entre le parcours de la *qanât* Q1 et de la *qanât* Q0. Il s'agit d'une tombe collective au vu du nombre d'ossements et du matériel en présence.

Fig. 78. La tombe nº 2 (=MQ1t2).



BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent

La tombe est composée d'une unique pièce qui mesure du nord au sud 4,30 m et d'est en ouest 3 m, elle est construite en briques crues qui reposent directement sur le rocher. Elle était recouverte par une voûte nubienne dirigée nord-sud.

La voûte est tombée à l'intérieur de la chambre funéraire et l'ensemble des quatre murs se sont écartés comme un jeu de cartes à l'extérieur du bâtiment. Les murs sont arasés à une hauteur située entre 15 et 30 cm.

Le module des briques est de 37 × 17 × 8 cm. Les murs sont composés de deux briques, l'une posée dans sa longueur, l'autre dans sa largeur, entre les deux se trouve un espace vide de 7 à 8 cm, technique utilisée à Douch dans l'enceinte à l'est du temple.

Dans cette tombe on a trouvé en surface du sable éolien avec de nombreux ossements, de la céramique, des briques de voûte et des pierres de calage, le tout dans un grand désordre. Puis venait du sable et du matériel divers moins bouleversé : un petit masque de stuc, des restes de corps humains embaumés, des coupelles de céramique, un fragment de dessus de lit..., le tout reposant sur le rocher.

Les nombreux fragments de parure de cartonnage et la céramique peuvent nous permettre de comparer ce matériel à celui de la nécropole de Douch et à celui du reste du site, ce qui permet de dater l'ensemble de l'époque romaine (II^e^- III^e^ apr. J.-C.).

5.3. Le matériel céramique des deux tombes

Le peu de céramique conservé est du même type que celui découvert sur le *Kôm* A adossé au temple, c'est à dire aux alentours du II^e^ apr. J.-C.

6. Premier bilan et projets

Les deux premières campagnes à ʿAyn Manāwīr ont permis de fouiller le temple dédié à Osiris et son bâtiment de service et de définir ainsi une occupation du site à l'époque de la première domination perse. Non soupçonnée au début des travaux, elle rajoute une dimension supplémentaire à la problématique qui avait conduit à lancer ce projet. En effet, après plusieurs années de fouille sur le *tell* de Douch, dans les ruines de la *Kysis* ptolémaïque puis romaine, il avait paru intéressant d'étudier ce qui paraissait être une agglomération agricole dépendant du siège de la toparchie. En effet, ʿAyn Manāwīr est un lieu privilégié où on peut observer tous les éléments du fonctionnement d'une petite agglomération rurale : le système de collecte des eaux phréatiques par des conduits souterrains (les *qanât*), les parcellaires dans un état de conservation exceptionnel, un habitat dispersé, un temple.

L'étude du réseau des *qanât* est bien avancé : nous en connaissons 14 et avons pu relever le parcours de 9 d'entre elles. Une petite portion de tunnel a pu être fouillée. Les parcellaires sont bien identifiés, même si seule une très petite surface en a été examinée dans le détail.

Les zones d'habitat et les dépotoirs du flanc nord de la colline sont portés sur le plan topographique (127 ha ont été relevés). Il est trop tôt, en revanche, pour établir une cartographie chronologique de l'évolution de l'agglomération. Ceci implique de multiples sondages pour déterminer si les niveaux perses connus autour du temple se retrouvent ailleurs, et, aussi, pour établir s'il y a eu ou non continuité dans l'occupation du site entre le règne d'Artaxerxès I^{er} et le Haut Empire romain. Deux nécropoles sont repérées dans le voisinage du site mais rien ne permet de les rattacher aux niveaux perses.

Si la problématique générale reste l'étude du fonctionnement d'une petite agglomération agricole dans un fragile terroir d'oasis, la documentation démotique mise au jour pendant les premiers travaux comporte un intérêt en soi, qui dépasse l'histoire du site. Ces ostraca, par ailleurs, datent leur support de manière absolue, ce qui fournit d'appréciables informations nouvelles pour la chronologie d'un matériel céramique reconnu souvent comme « saïto-perse » ou « pré-ptolémaïque » sans davantage de précision.

L'objectif immédiat est imposé par les données déjà collectées : extension des prospections aux flancs est et sud de la colline, poursuite du relevé topographique et aérien, essai d'étude chronologique de l'habitat dans son ensemble, tentative de comprendre comment la petite « colonie » d'époque perse a réussi à maîtriser l'approvisionnement en eau et comment ses successeurs sont arrivés à gérer ce précieux capital jusqu'à son épuisement.

BIFAO 96 (1996), p. 385-451 Michel Wuttmann, Bernard Bousquet, Michel Chauveau, Peter Dils, Sylvie Marchand, Annie Schweitzer, Laurent